N° 17 — 175e année — Un numéro: 5 centimes — Mercredi 22 janvier 1913

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par porteuse	9.—	4.50	2.25
» par la poste	10.—	5.—	2.50
Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	10.—	5.—	2.50
Etranger (Union postale)	26.—	13.—	6.50

Abonnement payé par chèque postal sans frais.
Abonnements de villégiature.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1
Vente au numéro aux kiosques, gares, dépôts, etc.

Casier Postal N° 20296
Téléphone N° 207

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche

Bureau: Temple-Neuf, N° 1
Chèques postaux IV, N° 178

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

ANNONCES, corps 8
Du Canton, la ligne 0.10; 1re insertion minimum 0.50. Tardifs 0.40 la ligne; avis mortuaires 0.20; dito ex-canton 0.25.
Suisse et étranger, la ligne 0.15; 1re insertion minimum 1 fr. Le samedi, annonces commerciales: 0.20 la ligne; min. 1.20.
Réclames, 0.30 la ligne, min. 1.50. Suisse et étranger, le samedi, 0.40; min. 2 fr.
Pour les surcharges, etc., demander le tarif spécial.
L'administration se réserve le droit de renvoyer ou d'avancer l'insertion d'annonces dont le contenu n'est pas lié à une date prescrite.

Les annonces sont reçues à l'administration du journal et par les principales agences de publicité en Suisse et à l'étranger. — Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 10 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

SOCIÉTÉ DU JARDIN

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de PESEUX

Déclarations d'immeubles

Conformément à la loi, les personnes domiciliées dans le ressort communal de Peseux, et qui possèdent des immeubles ou parts d'immeubles dans d'autres localités du canton, ainsi que les personnes non domiciliées à Peseux, mais y possédant des immeubles sont invitées à adresser au **Bureau communal,** jusqu'au **15 février** prochain, une déclaration signée indiquant la situation, la nature et la valeur de ces immeubles.

Les propriétaires qui n'enverraient pas cette déclaration dans le délai prescrit, seront taxés sans recours.

Peseux, 18 janvier 1913.

Conseil communal.

COMMUNE de PESEUX

Taxe des chiens

Toutes personnes domiciliées dans le ressort communal, qui gardent un ou plusieurs chiens, sont informées qu'elle doivent en faire la déclaration au **Secrétariat communal,** jusqu'au **15 février** prochain, en acquittant la taxe de 15 fr. pour l'année courante.

Les intéressés qui ne se conformeront pas à la présente, seront poursuivis à l'amende.

Peseux, 18 janvier 1913.

Conseil communal.

ENCHÈRES

Enchères de meubles neufs

Pour cause de décès, on vendra par enchères publiques, **lundi 27 janvier 1913,** dès 9 heures du matin, **rue Pourtalès 8,** les meubles suivants: **1 lit à rouleaux complet** bon crin, 2 lits complets Louis XV, 1 lit en fer avec sommier, 1 lit d'enfant, **2 lavabos, 1 secrétaire,** 2 tables noyer poli, 1 canapé moquette, 2 chaufferuses Louis XIII, 2 coins de feu Henri II, **2 fauteuils en blanc, 1 Voltaire,** 1 chaise pour fumeur, 1 chaise fantaisie, 1 antique, 1 glace, 3 séchoirs, 3 étagères, 2 chaises, 1 tabouret de piano et un tabouret de pieds.

Jusqu'au jour des enchères, vente de gré à gré au magasin.

Neuchâtel, le 21 janvier 1913.

Greffe de Paix.

Enchères publiques

On vendra par voie d'enchères publiques, **le jeudi 23 janvier 1913, dès 10 heures du matin,** au local des enchères:

Des potagers neufs, 1 montre or pour dame et 1 sautoir plaqué or, 1 machine à coudre, 1 régulateur, 1 canapé moquette, 2 cadres, des rabots, scies, etc., 1 commode dessus marbre bois dur. — Sur la place du Temple-Neuf: 1 tombereau, 1 char à pont.

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément à la loi.

Neuchâtel, le 18 janvier 1913.

Office des poursuites de Neuchâtel

IMMEUBLES

Bâtiment à vendre à Vallorbe

A vendre à Vallorbe, dans une belle situation au centre de la localité, **un bâtiment de construction récente,** pouvant convenir pour commerce ou hôtellerie et comprenant appartements, magasins, caves et dépendances. Eau, lumière électrique. — S'adresser aux notaires **Reymond & Giraud, à Orbe.** H 20404 L

IMMEUBLE de RAPPORT

A vendre aux Parcs, maison neuve, jouissant d'une belle vue imprenable, et d'un rapport élevé. Immeuble au bénéfice du demi-lods. Occasion exceptionnelle pour un placement de fonds avantageux. — S'adresser à S. Weber, Parcs 63a. c.o

Enchères d'immeubles à Colombier

Samedi 25 janvier 1913, à 8 h. du soir, à l'Hôtel de la Couronne, à Colombier, il sera vendu aux enchères publiques les immeubles suivants du **cadastre de Colombier.**

A. Pour compte de M. Louis Zaugg

1. **Article 1813,** fo 44 Nos 69 à 72. **Les Gicaines, bâtiments, place, jardin et vigne de 3006 m².** Bâtiment bien construit comprenant habitation et petit rural attenant.
2. **Article 1814,** fo 44 No 73. **Les Gicaines,** vigne de 1089 m².
3. **Article 565,** fo 44 Nos 44 et 45. **Les Ruaux,** vigne et pré de 2165 m².

Les vignes, particulièrement des Nos 1 et 2, constituent de beaux sols à bâtir.

B. Pour compte de l'hoirie Ganière

Article 1368, fo 9 Nos 150 à 152. **A Préla,** bâtiment, place et jardin de 260 m². Le bâtiment contient **9 chambres** et toutes dépendances habituelles, **terrasses,** le tout bien situé et **bien entretenu.**

C. Pour compte de l'hoirie Béguin-Gretillat

Article 61, fo 51 No 9. **A Ceylard,** champ de 4710 m².

D. Pour compte de M. Pierre de Meuron

Article 785, fo 44 No 21, **Les Ruaux, Motets,** vigne de 2245 m², en bon état de culture et presque entièrement reconstituée.

E. Pour compte de l'hoirie Poirier

1. **Article 1512,** fo 16 No 26. **A Préla,** verger de 3309 m².
2. **Article 1795,** fo 12 No 76. **A Préla,** champ de 822 m².

Ces deux articles sont en bordure de l'Avenue de la gare et dans une situation favorable pour bâtir.

Pour tous renseignements s'adresser au notaire E. Paris, à Colombier, chargé de la vente.

Terrain à bâtir

de 457 m², situé à Maillefer, issue sur deux routes, à vendre.

Maison de rapport

aux Parcs. — S'adresser, pour renseignements, à MM. Hammer frères, Ecluse 22. c. o.

A vendre, dans une ville de la Suisse romande, à proximité d'une gare

Immeuble avec café-restaurant

et trois logements. Rapport annuel 3000 fr. — Pour renseignements écrire à J. G. 2, Case postale, Neuchâtel.

Terrains à vendre

On offre à vendre aux Fahys, par lots ou en Bloc, de beaux terrains à bâtir. S'adresser à **l'Etude de Henri Chédel,** avocat et notaire, rue du Seyon 9. c.o

A vendre un des plus beaux

Terrain à bâtir

situé sur la commune de Corcelles, au bord de la ligne du tram. Belle occasion pour villas. — Pour renseignements et traiter, s'adresser à F. Calame, entrepreneur, Beauregard 9, Cormondrèche s/ Neuchâtel. c.o

Maison à vendre

On offre à vendre, dans une importante localité du vignoble neuchâtelois, un immeuble très bien situé avec jardin, possédant un commerce d'épicerie, vins, etc., bien achalandé. Rapport assuré. Adresser les demandes par écrit sous chiffre J. A. 117 au bureau de la Feuille d'Avis.

A VENDRE

au Val-de-Ruz, un beau

domaine

d'environ 13 ½ hectares ou 50 poses. S'adresser au notaire Abram SOGUEL, à **Cernier.** R 32 N

A VENDRE

On offre

à vendre, pour cause de départ, 1 grand buffet à 3 corps sculpté, 1 banque, 1 bureau de boucherie, 1 grande table en chêne. Demander l'adresse du no 146 au bureau de la Feuille d'Avis.

OCCASION

A vendre 5 beaux fourneaux ronds en catelle, ayant peu servi. S'adresser le matin, Fahys 49, au 1er.

OCCASION

A vendre une très bonne

machine à écrire

(Adler), très peu usagée. — Pour traiter, s'adresser à Blanchard, agent d'assurances, Parcs 47, à Neuchâtel.

Avis aux Ménagères

La boucherie **PAREL** avise les ménagères qu'elle vendra jeudi matin sur le Marché, en face de la grande fontaine, de la belle viande fraîche de jeunes vaches, ainsi que du veau extra à très bas prix.

Poules

A vendre 1 coq, 6 poules Wyandotte perdrix 1912, 30 fr. le lot; 1 coq Rhode Island Rouge 1912, primé, 8 fr.; 1 coq Bresse 1912, 6 fr.; œufs à couver: Bresse noire, Orpington fauve, Faverolle saumon, Rhode Island Rouge, fr. 3.50; Italienne, fr. 2.50. Prière si possible de s'inscrire à l'avance. — S'adresser à Mme Paul Carbonnier, à Wavre.

A vendre une

belle poussette

en bon état. S'adresser M. Meyer, Comba-Borel 5.

A vendre un

magasin de chaussures

et un atelier de réparations. Bonne occasion pour un jeune commençant. — S'adresser par écrit sous initiales O. 148 au bureau de la Feuille d'Avis.

Liqueur Clémentine

" Chartreuse suisse "
agréable et efficace
contre les
Maux d'estomac
Digestions pénibles
Faiblesses du cœur
Refroidissements

Meilleure marque suisse

?

Tire-au-Flanc

Tire-au-Flanc
Tire-au-Flanc
Tire-au-Flanc
Tire-au-Flanc
Tire-au-Flanc
Tire-au-Flanc
Tire-au-Flanc
Tire-au-Flanc
Tire-au-Flanc

DE RETOUR

d'un voyage pendant lequel j'ai fait de nombreux achats en soldes et desquels sont arrivés déjà quelques envois, je vous offre, en attendant que les autres marchandises soient arrivées, ces quelques soldes, comme toujours à des

prix dérisoires

Un solde de Bas de laine noirs à côtes, la paire seulement fr. 1.30, 1.--
Un solde de Chaussettes de laine, » » 1.--, -.65
Un solde de Chaussettes de coton, » » -.55, -.40

500 COSTUMES - JUPES MANTEAUX MANTEAUX de pluie

viennent d'arriver, lesquels nous déballons ces jours et seront vendus à des prix d'un bon marché inconnus jusqu'à maintenant.

Voir l'annonce de ces jours prochains

Magasins de Soldes et Occasions

Rue des Poteaux — NEUCHATEL — Rue du Temple-Neuf

Téléphone 11.18 JULES BLOCH Téléphone 11.18

OCCASION

A vendre 2

établis de menuisier

à l'état de neuf, plus un petit billard Morgenthaler avec tous les accessoires. Prix très réduit. — Demander l'adresse du no 107 au bureau de la Feuille d'Avis.

Librairie-Papeterie
Delachaux & Niestlé, S.A.
Rue de l'Hôpital 4

Colette Yver. Les sables mouvants 3.50
Whymper. Escalades dans les Alpes . . . . 5.—
Michaud. Dieu dans l'univers . . . . . 3.—
Shipton. Dis tout à Jésus, nouvelle édition . . 1.20
E. Rambert. Vinet; histoire de sa vie et de ses ouvrages . . 10.—
Choisy. Alfred Tennyson 6.—
Harry. Le miracle des hommes: Helen Keller 3.50
Vautier. Chansons du pays de Vaud . . . 3.50
Huret. De la Plata à la Cordillière des Andes 3.50
Soldats suisses au service étranger, 5e série 3.50
Sainte-Croix 1912 (conférences). . . . . 2.—
Sœderhjelm. Finlande et Finlandais 3.50
Riou. Aux écoutes de la France qui vient . . 3.50
France (Anat.). La comédie de celui qui épousa une femme muette . 1.50

A vendre, pour faire de la place, plusieurs

PIPES et 2 OVALES

de 1500 et 2500 litres, en parfait état. S'adresser chez **Ch. Sydler,** Auvernier.

Plus de
CORS AUX PIEDS

Essayez le CORRICIDE de la Pharmacie du Val-de-Ruz, le succès croissant est une preuve de son efficacité.

Le flacon 75 centimes.

Pharmacie du Val-de-Ruz
FONTAINES

Liniment antirhumatismal

composé de médicaments les plus actifs contre toutes les affections rhumatismales. Le flacon à fr. 1.25. — Expédition par la poste.

Pharmacie de l'Orangerie, A. WILDHABER
NEUCHATEL, faubourg de l'Hôpital

La vraie source de BRODERIES

pour lingerie, comme choix, qualité et prix, se trouve toujours au **DÉPOT de BRODERIES, rue Pourtalès 2**

Toujours bien assorti en **Robes, Blouses et Laizes** en tous tissus. — Joli choix de **Nappes** imprimées lavables. — **Poupées et animaux** (article anglais), à confectionner soi-même, amusements pour grands et petits.

PRIX de FABRIQUE

R.-A. Stotzer, rue du Trésor

Fromage gras, salé du Jura, à fr. 1.10 la livre
Mont-d'Or 1re qualité, à fr. 1.55 le kilo

Fort rabais pour revendeurs — **EXPÉDITION au dehors** — Téléphone 391

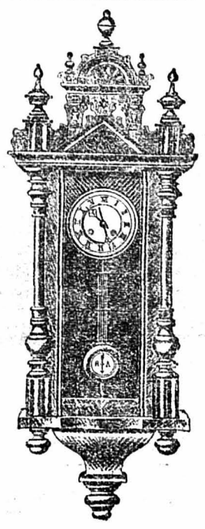

Haut 105 cm., 40 fr., no 501
Sonnerie frappant heures et demi-heures, sur gong, marchant deux semaines, mouvement garanti sur facture, 40 fr. Sonnerie 3/4, 60 fr. Payable 5 fr. par mois, escompte 5 % au comptant. Rendu posé dans la ville et environs sans augmentation. Expéditions au dehors sans frais d'emballage.

D. ISOZ

Sablons 29, Neuchâtel

A vendre un

accordéon

chromatique ou à échanger contre un Amez-Droz; pressant. S'adresser A. Matthey, faubourg de l'Hôpital 42. c.o

IMPRIMERIE DE LA Feuille d'Avis de Neuchâtel
Téléphone 207
WOLFRATH & SPERLÉ
NEUCHATEL Rue du Temple-Neuf, 1 et Rue du Concert, 6

TRAVAUX EN TOUS GENRES:

Rapports. Journaux. Registres. Chèques.
Brochures. Circulaires. Traites. Memorandums.
Cartes de visite. Factures. Catalogues.
Cartes d'adresse. Programmes. Affiches.
Lettres de mariage. Prix courants.
En-têtes de lettres. Lettres de faire-part.

TRAVAUX EN COULEURS
Impression de clichés en noir et en couleurs.
Cartes postales illustrées.

Demandez l'excellente
broderie réclame
à 95 ct. la pièce
Trois pièces pour 2 fr. 50
chez
GUYE-PRÊTRE
Saint-Honoré -:- Numa Droz

Demandes à acheter

?? ATTENTION ??

Devant me rendre prochainement à Neuchâtel, je prie toutes les personnes qui auraient des pantalons, des gilets, des vestons, le tout encore en bon état à vendre, ainsi que des chaussures pour hommes, à envoyer leur adresse à H. D., rue du Pré 10, Lausanne, qui se rendra à domicile,

Fumier

On demande à acheter à l'année du fumier frais de 4 à 6 chevaux. Payable comptant. S'adresser à A. Horisberger, jardinier, Fahys 175.

Avec un timbre-poste de 10 ct., chacun pourra réaliser plus que **le double,** si **au lieu** de vendre des **DENTIERS** cassés ou intacts à un acheteur d'occasion sans domicile, il les envoie **directement** à D. Steinlauf à Zurich, Stampfenbachstrasse 30, **acheteur autorisé par le Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.** Les envois sont réglés immédiatement.

AVIS DIVERS

Masseuse
Mlle Emma Niklaus
Toujours rue Coulon 10

SAGE-FEMME
de 1re classe
Mme J. GOGNIAT
1, Fusterie 1, **GENÈVE**
Pensionnaires à toute époque
DISCRÉTION

CASINO (GRANDE SALLE)
NEUCHATEL

Capitalistes qui voudraient s'intéresser à la construction d'un Casino avec Grande Salle moderne et dépendances, sont invités à s'inscrire pour fonder une société par actions.

50 actions à 500 fr. déjà assurés par directeur expérimenté, qui se chargerait éventuellement de l'exploitation de l'entreprise.

Demander renseignements par écrit sous chiffre **J. 20440 L. à Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

Società Nazionale Dante Alighieri
COMITATO DI NEUCHATEL

Corsi serali gratuiti di lingua italiana

Iscrizioni: Venerdi, 24 corr., alle 20 1/2, al Collège latin.

CABINET DENTAIRE
A. WURTH
successeur de **A. KEMPTER**
American system
NEUCHATEL, Terreaux 8 -:- CERNIER et SAINT-BLAISE

Extractions garanties sans douleur -:- Consultations tous les jours
Prix spéciaux pour étudiants et pensionnats

Machine à écrire américaine, de premier ordre, remarquable par sa simplicité et sa robustesse. — Prix 575 fr. Garantie deux ans, à la

Papeterie H. Bissat
Faubourg de l'Hôpital 5

VASSALLI FRÈRES

Saucisse à griller
tous les jeudis dès 10 h. 3/4
Saucisses au foie
Saucissons
extra fins, du Val-de-Ruz

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* est lue chaque jour dans tous les ménages.

APOLLO

CE SOIR, dernier jour du PROGRAMME
1/2 prix à toutes les places
DEMAIN NOUVEAU PROGRAMME
Le Puits 313

LOGEMENTS

A louer, pour Saint-Jean, beau logement, 2me étage de 5 chambres et cabinet pour domestique ; grand balcon. Beaux-Arts 15, au 1er, de 1 h. ½ à 2 h. ½. c.o

Rue Louis Favre: A louer dès maintenant, petit logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser au bureau, rue du Pommier 4.

Etude A.-Numa BRAUEN, notaire,
Hôpital 7

A louer, entrée à convenir :

Faubourg de la Gare, 4 chambres, terrasse.
Château, 5 chambres. 850 fr.
Quai Suchard, 3 à 4 chambres.
Les Draises. 4 chambres. 552 fr.
Moulins, 3 chambres. 450 fr.
Seyon, 2 chambres. 420 fr.
Fleury, 3 chambres. 35 fr.
Tertre, 2-3 chambres. 23 à 27 fr.
Parcs, 3 chambres. 385 fr.

A louer, dès 24 juin 1913:

Beaux-Arts, 5 chambres soignées. Balcon. Belle vue.
Evole, 4 et 5 chambres. Balcon, confort moderne.
Sablons, 4 chambres, balcon.
Gibraltar, 3 chambres.

A louer à Corcelles

près du Temple, pour le **23 avril prochain,** un grand appartement de 11 pièces ayant été **utilisé** ces dernières années **comme pensionnat;** avec vastes galeries et dépendances ; jardin d'agrément et potager. Eau, gaz et électricité. — S'adresser à **M. Thle Colin, à Corcelles.**

Peseux

A louer, tout de suite ou pour le 24 mars, logement de 3 chambres, balcon, chambre haute. Eau, gaz, électricité. — Même maison, local bien éclairé pour magasin, atelier ou entrepôt. — S'adresser rue des Granges 17.

Immédiatement logement de 3 chambres, prix modéré. Basting, tourneur, 14, Evole. Tram. c. o.

A louer, pour le 24 juin, Parcs-du-Milieu no 8, un beau logement, de 5 chambres, chambre de bain, terrasse et jardin et toutes dépendances d'usage. — S'adresser pour renseignements à M. Hammer Frères, Ecluse 22. c.o.

A louer dès maintenant, un logement d'une chambre, cuisine, chambre haute et galetas. Eau, gaz, électricité. — S'adresser rue de l'Hôpital 19, 2me. c.o

A louer, rue du Seyon, bel appartement de 6 chambres et dépendances, remis à neuf ; balcon. — S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8 rue Purry.

A louer, aux Parcs, appartements très propres, de 3 chambres, cuisine, balcon, etc. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Pour fin février 1913

ou 24 juin, rue de la Côte 77, bel appartement au 1er étage, de six grandes pièces, chambre de bain, chambre de bonne et dépendances. Terrasse, grand balcon, vue très étendue. Confort moderne, chauffage central, gaz, électricité. S'adresser à M. Louis Lœw, propriétaire, même maison.

A louer, dès Saint-Jean 1913, au centre de la ville, un joli logement de trois chambres, cuisine et dépendances, **exposé au soleil.** Conviendrait aussi pour bureaux. — Demander l'adresse du No 129 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer tout de suite ou époque à convenir, dans maison d'ordre, confort moderne, belle vue, jardin.
1. Beaux logements: 4 chambres, cuisine et dépendances. 700 à 825 francs.
2. Un petit cinquième de deux chambres, cuisine et dépendances, pour une ou deux personnes. **28 fr. par mois.**
S'adresser Côte No 103, de 12 h. 1/2 à 5 heures. c. o.

A louer, pour le 24 juin, un petit appartement de 2 chambres mansardées et cuisine avec gaz. — 31 fr. par mois. — S'adresser Côte 31, 1er étage. c.o.

Logement à louer

Pour le 24 juin 1913, ou époque à convenir, à louer un beau logement de 3 pièces et grandes dépendances, dans belle situation, grand jardin. Prix avantageux. — Demander renseignements Etude E. Bourquin, aux Terreaux.

Pour Saint-Jean, rue Pourtalès, logements de 2 et 4 chambres. — Etude Bonjour & Piaget, notaires et avocat.

Petit-Pontarlier

A louer, pour le 24 avril ou le 24 juin, un logement de 3 chambres, cuisine, dépendances et part de jardin. Prix 45 fr. par mois. — Etude G. Favre et E. Soguel, notaires, Bassin 14.

A louer au centre de la ville petit logement de 2 chambres et cuisine. Prix 30 fr. par mois. — S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, notaires, Bassin 14.

A louer, à Vieux-Châtel, pour le 24 juin 1913, un bel appartement de 6 à 8 chambres, eau, gaz, électricité, balcons, belles dépendances avec lessiverie. S'adresser Etude Barbezat, notaire, Terreaux 8, Neuchâtel. c.o

A louer dans maison neuve sur la route Serrières-Peseux beaux logements de 3 chambres, cuisine, chambre haute, bûcher, cave, véranda et part de jardin. Vue magnifique. Prix 550 et 580 fr. S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, notaires, Bassin 14.

A louer pour Saint-Jean, de préférence à une personne seule, appartement de 2 chambres et dépendances. Bercles 1, 3me étage. Même maison, un magasin à louer.

Etude PETITPIERRE & HOTZ
notaires et avocat
8, RUE DES ÉPANCHEURS, 8

Appartements à louer:
Dès maintenant ou pour époque à convenir

Saint-Nicolas, maison entière de 8 chambres et dépendances, avec jardin.
Rue de la Côte, 4 chambres, salle de bains, véranda, jardin, etc.
Poteaux, 3 chambres. Prix annuel 500 à 550 fr.
Mail, 2 chambres. Prix mensuel 25 fr.
Louis Favre, 4 chambres spacieuses. **Prix avantageux.**
Port-Roulant, 4 et 5 chambres dans maison bien habitée ; confort moderne.
Faubourg de la Gare, 3 chambres dans maison neuve.
Parcs, 3 chambres dans immeubles neufs. Prix 450 à 575 fr.
Bel-Air, 4 chambres dans villa, salle de bains installée, jardin, etc.
Quai du Mont-Blanc, 4 chambres ; prix avantageux.
Fahys, 3 chambres dans petite maison, jardin.
Grise-Pierre, 3 chambres confortables, belle vue.
Parcs, 2 chambres, prix mensuel **25 fr.**
Hôpital, une chambre et dépendances. Prix **21 à 24 fr.**
Faubourg du Château, trois chambres. Prix annuel 575 fr.

Pour le 24 mars prochain

Mail, 2 chambres. Prix 27 fr.
Parcs, 3 chambres avec jardin. Prix 40 fr.
Poteaux, deux chambres. Prix 33 fr. 35.
Temple-Neuf, 4 chambres. Prix annuel 650 fr.
Hôpital, une chambre et dépendances.
Parcs, 3 chambres dans maison neuve.

Jeune fille sténo-dactylographe

habile et consciencieuse, avec les meilleures références, cherche un engagement: bureau industriel, d'affaires ou profession libérale.
S'adresser à Mlle Jane Barbezat, rédaction de l'«Impartial», La Chaux-de-Fonds. U 1278 B

JEUNE HOMME

cherche place dans un magasin de Quincaillerie, Mercerie et Bonneterie où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Prière d'adresser les offres sous chiffre **We 485 Y à Haasenstein & Vogler, Berne.**

A Cortaillod

à louer dès maintenant deux petits logements d'une chambre, cuisine et jardin. — S'adresser à l'Etude G. Favre et E. Soguel, notaires, à Neuchâtel, ou à M. Samuel Vouga, à Cortaillod.

Centre de la ville

Dès maintenant, logement de 2 chambres, alcôves, cuisine. Prix 45 fr. par mois. — S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, notaires, Bassin 14.

Faubourg du Lac. — A louer, **pour le 24 juin 1913,** logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. — **Etude Ph. Dubied, notaire.**

Rue Louis Favre. — A louer, **dès maintenant,** logement de **4** chambres, cuisine et dépendances. **650 fr. Etude Ph. Dubied, notaire.**

A louer, pour le 24 juin, logement de 3 chambres et dépendances, avec belle vue et bien exposé au soleil. S'adresser chez P. Duccini, Rocher 10. c. o.

A louer pour Saint-Jean 1913
Rocher 11, 2me étage, logement au soleil, belle vue, terrasse, 4 chambres, cuisine, grand galetas, buanderie et séchoir. Prix modéré.
Grise-Pierre 2, logement au soleil, jardin, terrasse, 3 chambres, plus chambre haute habitable, cuisine, buanderie, séchoir et dépendances. — S'adresser à Auguste Lambert, bureau du camionnage officiel, Gare, Neuchâtel.

24 juin 1913

A louer, **rue des Poteaux,** logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Prix annuel, 580 fr. S'adresser au bureau de C.-E. Bovet, 4, rue du Musée.

A louer, à Port-Roulant, pour le 24 juin 1913,

petite maison

8-10 chambres, comprenant 2 logements, terrasse ombragée ; belle vue. Conditions avantageuses. — S'adresser Mmes Jeanneret, Port-Roulant, 3.

Pour le 24 mars 1913, à remettre, pour cause de décès, un logement de 4 chambres, gaz, électricité. — S'adresser Ecluse 24, au 1er. c.o

Hôpital 20. A louer, pour le **24 mars** prochain, logement de **3** chambres, cuisine et dépendances. **450 francs. Etude Ph. Dubied, notaire.**

Hôpital 8: A louer, **dès maintenant,** logements de **1** ou **2** chambres et dépendances. — **Etude Ph. Dubied, notaire.**

Moulins: A louer plusieurs logements de **1, 2** et **3** chambres et dépendances, dès maintenant ou pour époque à convenir. **Etude Ph. Dubied, notaire.**

Rue du Château: A louer, pour le **24 janvier 1913,** petit logement de **2** chambres, cuisine et galetas. **Etude Ph. Dubied, notaire.**

CHAMBRES

Chambre avec belle vue et bonne pension. Evole 3, 3me.

Jolie chambre meublée, chauffage central, électricité, pour monsieur rangé, avec pension soignée. Beaux-Arts 26, 3me. c.o

Chambre meublée pour ouvrier rangé. — Seyon 34, 1er. c. o.

Jolie chambre meublée, chauffage central, électricité, soleil. Prix 26 fr. par mois. Faub. de l'Hôpital 28, 3me.

Chambres et pension soignée. — Beaux-Arts 19, 3me. c.o

Jolie chambre meublée, 1er Mars no 24, 3me étage à droite.

Jolie chambre, à 1 ou 2 lits, avec pension si on le désire, chauffage central, électricité. — Port-Roulant 20. c.o.

Jolie chambre meublée pour monsieur rangé. Ecluse 21, 2me étage.

Chambre et pension

pour jeunes gens fréquentant les écoles. Prix modéré. Belle situation, — S'adresser à Mme Mœder-Colomb, Vieux-Châtel 35.

A louer tout de suite, chambres meublées indépendantes. — Faubourg de l'Hôpital 40, 1er. c.o.

Chambre à 1 ou 2 lits, avec pension. — Beaux-Arts 3, 3me. c.o

Chambre à 1 ou 2 lits. Pourtalès 6, 2me. c.o

Belle grande chambre meublée. Coulon 4, 2me étage. c.o

Deux chambres au soleil. Faubourg du Lac 19, 2me, à droite. co

Pour dame seule, belle chambre non meublée, avec balcon, à louer à la **Boine. Etude Ph. Dubied, notaire.**

Jolie chambre meublée, électricité, sans chauffage. Treille 5, 4me.

Pour tout de suite, chambre meublée pour demoiselle, dans maison d'ordre; confort moderne, chauffage central et électricité. Belleveaux 5a, au 1er. H 22 N

A louer chambre meublée au soleil. — Parcs 37, 2me. co.

Chambre et pension
Quai du Mont-Blanc 4, 2me à gauche. c.o

LOCAT. DIVERSES

A louer à l'Ecluse

pour tout de suite ou époque à convenir, une grande remise et une grande cave. Pour renseignements s'adresser Entrepôts du Cardinal, Crêt-Taconnet 10.

A louer à Neuchâtel, à partir du **1er mars 1913, une écurie pour chevaux,** avec **fenil** et **remise** pour **voitures.** Conviendrait aussi comme **garage et remise pour automobiles.** — S'adresser au **notaire Ernest Guyot, à Boudevilliers.**

A louer local remis à neuf, pour magasin ou entrepôt. — S'adresser rue des Moulins 1, 2me étage. c.o

A louer locaux pour atelier, entrepôt, garde-meubles, et caves, quai Ph. Suchard, Ecluse, Pommier, Gibraltar, Seyon. — Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer différents **locaux** situés aux **Parcs** et à proximité de la **gare,** pouvant être utilisés comme **magasins, ateliers** ou **entrepôts.**
Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat. c.o

A louer, pour le 24 mars prochain, rue des Moulins,

magasin

et logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. — Etude Ph. Dubied, notaire.

A louer, dès maintenant, ou pour époque à convenir, au **faubourg de l'Hôpital:**
1. **Des locaux spacieux et bien situés au centre de la ville,** à l'usage de **magasins, laboratoire, entrepôts,** avec de **grandes et belles caves,** pouvant être utilisés pour tout genre de **commerce** ou **d'industrie. — Réparations** et **transformations** seraient faites au gré des amateurs.
2. **Un appartement de 5 pièces** et dépendances, jouissant d'une belle exposition au midi.
Etude Ph. Dubied, notaire.

Rue de l'Hôpital. — A louer **grand local** au sous-sol, éclairé, à l'usage d'**atelier, cave** ou **entrepôt. — Etude Ph. Dubied, notaire.**

Clos-Brochet: **Grandes et belles caves pour commerce de vin, à louer meublées ou non.** — S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8 rue Purry.

A louer tout de suite, rue Pourtalès, grand local pour bureau, magasin ou entrepôt. Etude Bonjour & Piaget, notaires et avocat.

Demandes à louer

On cherche tout de suite appartement au soleil, 2 chambres, cuisine, gaz, électricité. Si possible meublé. — S'adresser laiterie Lambelet.

OFFRES

Une personne

d'un certain âge, de toute confiance, cherche place tout de suite, pour tout faire. — S'adresser à l'asile temporaire, Fahys no 47.

FILLE

âgée de 23 ans, **cherche place** dans bonne famille de la Suisse française où elle aura l'occasion d'apprendre la langue française.
Prière de s'adresser à Fr. Meier-Baur, Küsnacht-Zurich. Z 728 c

Une jeune fille
sachant faire une cuisine bourgeoise, cherche place tout de suite dans une bonne famille de la ville de Neuchâtel. — S'adresser à Emma Schlunegger, Hôtel Bristol, Grindelwald (Berne).

On cherche pour

Jeune fille

intelligente, qui a communié à Pâques dernier, une place pour aider au ménage dans une famille honorable où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Entrée en mars ou avril. — De préférence Neuchâtel ou environs. — Offres à M. G. Leibundgut, Boulangerie-Epicerie, Bleienbach près Langenthal.

JEUNE FILLE

de 17 ans, cherche place comme bonne d'enfant dans bonne famille. Entrée tout de suite. S'adresser à Mlle Teresina Mancini, Nordweg 12, Berne.

Bonne cuisinière

(27 ans), cherche place pour le 1er février. — S'adresser par écrit à B. S. 134 au bureau de la Feuille d'Avis.

PLACES

Femme de chambre

brave et honnête, sachant coudre et repasser est cherchée. — Ecrire à Mme G. Picard, 60, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. H 20468 C

On demande, pour

BERNE

dans un ménage soigné avec trois enfants, une **bonne pour tout faire.** Bons gages. — Demander l'adresse du no 112 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche, dans petite famille à Lucerne, une

FILLE

d'environ 16 ans comme aide dans le ménage. Vie de famille. Occasion d'apprendre l'allemand. Entrée à convenir. — Offres sous **F. 372 Lz. à Haasenstein & Vogler, Lucerne.**

On demande, pour le 1er février

Une jeune fille

honnête, pour les travaux du ménage, vie de famille. — S'adresser par écrit à A. Z. 150 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande, une domestique sachant cuire, pour mi-février ou 1er mars. — S'adresser rue Hôpital 7, **2me étage.**

On cherche, pour le 1er février, une bonne

CUISINIÈRE

pour pensionnat et une

FILLE

à tout faire, bien recommandée. S'adresser par écrit à L. B. H. 101 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche **pour Budapest,**

une bonne

à tout faire, française, parlant aussi l'allemand, active et propre. Bons gages et voyage payé. Pour renseignements, s'adresser Parcs 138, Neuchâtel.

On demande pour un ménage soigné de 3 personnes

une fille

propre et active. Evole 17, au 2me.

On demande tout de suite

une fille

de 25 à 30 ans, forte et minutieuse, pour un ménage soigné. S'adresser à Mme Rossier, Beaux-Arts 26, au 3me étage. c.o.

On demande une bonne

cuisinière à café

Demander l'adresse du no 141 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour ménage de 4 grandes personnes, on demande pour tout de suite ou époque à convenir une bonne H 20453 C

cuisinière

connaissant également la tenue d'un ménage soigné et parlant français. Bon gage suivant capacités. S'adresser **Case postale 16207 La Chaux-de-Fonds.**

CUISINIÈRE

On demande pour le 1er février, pour un restaurant sérieux, de clientèle française, une cuisinière sachant faire une bonne cuisine bourgeoise ainsi que les fritures de poissons. Vie de famille assurée. Gage pour commencer : 75 fr. par mois. Voyage payé. S'adresser à Mme Favre-Moullet, Rouge-Terre, 1er arrêt après Port-d'Hauterive, Saint-Blaise.

On demande une

bonne cuisinière

pour pension. Gage 40 à 50 fr. par mois. Demander l'adresse du No 121 au bureau de la Feuille d'Avis.

EMPLOIS DIVERS

Jeune sommelière

cherche place dans un bon café-restaurant, pour tout de suite. — S'adresser à E. S., poste restante, Lignières.

On cherche pour le printemps, pour la Suisse allemande, un

jeune garçon

de 14 à 16 ans, pour aider à la campagne. Il aurait l'occasion de fréquenter les écoles. Gage suivant entente. — S'adresser à Wilhelm Jampen, Müntschemier, près Anet, canton de Berne.

Une **blanchisseuse-repasseuse** bien recommandée, demande du linge pour lavage et repassage. — S'adresser Seyon 38, 4me.

Très bon

faiseur de fraises

pour grosse horlogerie est demandé chez **A.-Paul Japy & Co, Berne par Seloncourt** (Doubs), France.

ON CHERCHE

pour un garçon de 13 ans et jeune fille de 12 ans, connaissant bien la ville, place de commissionnaire ou autre occupation entre les heures d'école. — Demander l'adresse du no 147 au bureau de la Feuille d'Avis. c. o.

On cherche, pour un jeune homme ayant belle écriture, place de

VOLONTAIRE

dans bureau ou magasin. S'adresser, s. v. p., en allemand à Frei-Gredel, Boniswil.

Demoiselle

sténo-dactylographe, habile, est demandée dans un bureau pour quelque temps. — S'adresser par écrit, sous chiffres S. D. 151 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande, pour tout de suite,

un porteur de lait

âgé de 15 à 17 ans. Bon gage. — S'adresser magasin Vassalli frères, Pourtalès 13.

Un jeune

ouvrier boulanger

peut entrer tout de suite. Demander l'adresse du no 145 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour la Suisse bonne crocheteuse

bien au courant des ouvrages au crochet et capable de créer des modèles. S'adresser avec références et conditions de salaires sous chiffre **N. 261 Y. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

On cherche
jeune garçon
libéré des écoles, pour aider aux champs et à l'écurie. Occasion d'apprendre l'allemand ; gages d'après capacité. Vie de famille assurée. Johann Renfer, dragon, Lengnau près Bienne.

Jeune homme

fort et robuste, au courant des travaux de la campagne, cherche place pour Pâques, chez un **agriculteur** sérieux où il aurait l'occasion d'apprendre le français. — Demander l'adresse du no 54 au bureau de la Feuille d'Avis.

On désire placer H319Lz

FILLE

intelligente de 17 ans dans maison de commerce de 1er rang dans la Suisse française, pour apprendre le service et les travaux de bureau, ainsi que le français. Adresser les offres à **Bd. Rucklin-Fellmann, Theaterstr. 4, Lucerne.**

MODISTE

Très bonne ouvrière, expérimentée est demandée de suite. Place stable. Adresser offres écrites, certificats et prétentions, à F. K. 127 au bureau de la Feuille d'Avis.

Une
JEUNE PERSONNE
cherche des journées pour laver et récurer. S'adresser à Mlle Oberhofen rue du Château 10, 3me.

Voyageur-représentant

Un voyageur d'âge mûr, rompu aux affaires, expérimenté, depuis très longtemps dans la branche **tissus, robes, blanc et confections,** ayant déjà nombreuse et excellente clientèle au Val-de-Travers et au canton de Vaud, désire entrer en relations avec maison sérieuse s'occupant de ces articles. Disponible de suite. Adresser lettres sous **H 253 N à Haasenstein et Vogler, Neuchâtel.**

DAME
de cinquante ans, désire trouver de l'occupation soit auprès d'une personne seule, soit comme copiste, soit pour leçons ou conversation française. — Demander l'adresse du No 126 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande un bon ouvrier, connaissant le

nickelage et le cuivrage

de grosses pièces. — S'adresser à l'usine Decker, Bellevaux 4.

Bon tailleur

demande journées ou travail à la maison. S'adresser Pertuis du Soc No 4, au 2me.

Un jeune caviste

marié, sobre, parlant allemand et français, très au courant des travaux de cave et expéditions de grand commerce de vin, cherche place stable. Très bonnes références, entrée à volonté. Adresser les offres écrites à X. 120 au bureau de la Feuille d'Avis.

AUX JEUNES!

CERTITUDES!

Sujet d'une série de réunions d'appel présidées par

M. H.-E. ALEXANDER

du 19-28 janvier

Les dimanches 19 et 26 à 2 h. ½ après midi

La semaine, tous les soirs à 8 h. dans la

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

Dès jeudi 23 janvier, à 4 h. ½

ETUDE BIBLIQUE dans la PETITE SALLE

On chantera les Chants de Victoire, en vente à 20 c. à l'entrée.

Invitation très cordiale à tous!

ARMÉE DU SALUT, Ecluse 20

XXXme Anniversaire

Mercredi 22 janvier à 8 heures du soir — **GRANDE RÉUNION**

Le Major SPENNEL présidera

MUSIQUE — CHANT

INVITATION CORDIALE

Un jeune homme
de 18 ans, ayant une bonne instruction et connaissant déjà un peu le français, bien au courant du commerce en général, surtout de l'épicerie, demande place tout de suite ou époque à convenir pour servir au magasin ou éventuellement au bureau. Rétribution très modeste. — Faire les offres sous E. B. 329, poste restante, Neuchâtel.

Modes

On cherche une place pour

Jeune fille

(18 ans), Suisse allemande, qui finira son apprentissage fin février, dans un salon de modes, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Entrée environ 15 mars. S'adresser à **M. R. Kuebler, 18 Haeringstrasse, Zurich.**

Boulanger-pâtissier

Jeune ouvrier cherche place pour tout de suite. S'adresser M. F. Bryois, chez M. Jacot, boulanger, Saint-Blaise.

Apprentissages

Apprenti serrurier

On désire placer pour tout de suite un jeune homme comme apprenti serrurier. — S'adresser à Ernest Geiser, à Enges.

Demandes à acheter

On demande de bons

fournisseurs

pour saucissons et viande de porc fumés

Adresser les offres écrites sous initiales V. 152 au bureau de la Feuille d'Avis.

EMPLOIS DIVERS

On désire placer

pour le printemps prochain, un **jeune homme,** qui a fréquenté les écoles supérieures à Zurich, **chez d'honnêtes gens** de la Suisse française pour se **perfectionner dans la langue.** Personnes ayant un atelier de mécanique fine et où il serait occupé dans le temps libre, seraient préférées.
Pour des renseignements précis, s'adresser sous chiffre **Z. N. 6688** à l'agence de publicité **Rudolf Mosse, Zurich.** Z 684 c

Paroisse de Saint-Blaise

Mise au concours

Les travaux d'amenée d'eau et d'appareillage pour le nouveau cimetière sont mis au concours.
Adresser les offres à M. Charles Perrier, président du Conseil de paroisse. Les plans peuvent être consultés au bureau de MM. Léo et Louys Châtelain, architectes, à Neuchâtel.
Clôture du concours, jeudi 30 janvier 1913.

ECHANGE

Famille honorable de Lucerne désire placer sa

jeune fille

en échange d'un garçon ou jeune fille. Elle devrait apprendre le français et suivre les écoles. — S'adresser à Carl Tschugg, contremaître, Burgerstr. 2, Lucerne

Demoiselle italienne

diplômée donne

LEÇONS

Demander l'adresse du no 149 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à placer un

JEUNE HOMME

de 15 ans, chez un instituteur pour apprendre la langue française, de préférence à la campagne. S'adresser à M. Jean Häfelfinger, Bâle, Dornacherstrasse 119.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, hors de ville, 10 fr. par an.

Un jeune homme
de 15 ans, désirant fréquenter, à Neuchâtel, l'Ecole de commerce, une

bonne pension

pour le printemps prochain. Instituteur de l'Ecole de commerce préféré. — Offres sous chiffre **T. 471 Y., à Haasenstein & Vogler, Berne.**

PENSION

demandée pour élève de l'école cantonale (17 ans), de la mi-avril à mi-septembre, dans bonne famille française, où il pourrait se perfectionner dans le français et se développer de toutes manières. Vie de famille désirée. Environs de Neuchâtel préférés. — Offres avec prix de pension et leçons à veuve M. Kummer, Derendingen (Soleure).

?

Les Mystères des Roches du Kador

Les Mystères des Roches du Kador

Les Mystères des Roches du Kador

Convocations

Eglise indépendante

Réunion d'Etude biblique ce soir, à 8 h., dans la Salle moyenne.

AVIS MÉDICAUX

Dr Pierre BOLLE

MÉDECIN-OCULISTE

Ancien chef de clinique de l'Hôpital ophtalmique à Bâle

reçoit de 10 à 11 h., de 1 h. ½ à 3 h. et **sur rendez-vous**

GENÈVE, Rue Céard 11

près le pont du Mont-Blanc, rive gauche

Téléphone 69.24

Remerciements

Les familles WINTHER, FŒHR-WINTHER et RICHTER-WINTHER, profondément touchées des nombreux témoignages de sympathie reçus dans leur grand deuil, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les ont entourées de leur affection.

Neuchâtel, 21 janvier 1913.

Monsieur et Madame A. SEILER-SCHMID et leurs familles remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil qui vient de les frapper.

Les familles QUINCHE, CARREL et DONNER remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans les jours pénibles qu'elles viennent de traverser.

LA Feuille d'Avis de Neuchâtel

est distribuée chaque matin dans les localités suivantes par porteurs et porteuses (par la poste pour les maisons éloignées):

VIGNOBLE
Auvernier
Colombier
Bôle
Areuse
Boudry
Cortaillod
Bevaix
Neuchâtel-Serrières
Monruz
La Coudre
Hauterive
Saint-Blaise
Marin
Landeron
Peseux
Corcelles
Cormondrèche

VAL-DE-TRAVERS
Noiraigue
Travers
Couvet
Môtiers
Boveresse
Fleurier

VAL-DE-RUZ
Valangin
Coffrane
Geneveys s. Coffrane
Cernier
Fontaines
Fontainemelon
Chézard
Saint-Martin
Dombresson
Petit-Savagnier
Grand-Savagnier
Vilars
Fenin

Dans toutes les autres localités du canton est faite par l'entremise des facteurs-postaux, de même que pour la région des lacs, les cantons de Berne, Vaud, Fribourg, etc., etc.

Prix d'abonnement

Par la porteuse en ville

3 mois	Fr.	2.25
6 mois	»	4.50
1 année	»	9.—

soit 75 ct. par mois

Hors de ville (par porteurs ou poste)

3 mois	Fr.	2.50
6 mois	»	5.—
1 année	»	10.—

soit 85 ct. par mois

On s'abonne par simple carte postale adressée au bureau de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel,* 1, rue du Temple-Neuf, Neuchâtel.

Les porteurs et porteuses sont aussi chargés de la vente au numéro, à 5 centimes, quelque soit le nombre des pages.

LES FEMMES VOTENT

pour les **Potages MAGGI**

quand elles veulent quelque chose d'exquis.

en paquets de 6 blocs:

Vermicelles
Etoiles
Melon
Mignonnettes
Petites pâtes aux tomates
Petites pâtes
Pois au lard
Pois au jambon
Pois aux oreilles de porc
Pois
Bonne-femme
Saint-Germain (petits pois)
Pois et riz
Lamballe (pois et sagou)

Sortes extra: *Champignons, Mockturtle, Oxtail.*

Liste de sortes:

en rouleaux de 6 tablettes:

A la Reine
Rumford
Crème d'avoine
Crème d'orge
Tapioca véritable
Tapioca-Julienne
Tapioca-Crécy
Riz
Riz-Julienne
Sagou
Roussi
Oignon à la crème
Julienne
Parmentier
Printanier
Haricots blancs
Lentilles
Blé vert
Semoule d'avoine
Orge
Semoule de froment

Prière de s'assurer du nom **Maggi** et de la „Croix-Etoile"

Mappin & Webb

RUE DE LA PAIX — LAUSANNE

SERVICES DE TOILETTE EN ARGENT

CATALOGUE GRATIS SUR DEMANDE

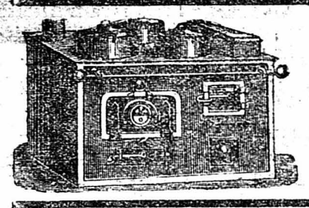

A vendre plusieurs
POTAGERS NEUFS
de différentes grandeurs, avec ou sans accessoires, à des prix très avantageux
Chez H. BILLAUD
32, rue Louis Favre, 32
Neuchâtel Téléphone 2.93

Pour cause de déménagement, on offre à vendre:
3 lits de bois complets,
1 lit de fer,
1 secrétaire,
1 canapé,
1 table de nuit,
2 tables à jeu,
1 lampe à suspension,
1 appareil photographique.
Demander l'adresse du n° 135 au bureau de la Feuille d'Avis.

The Neuchâtel Asphalte Company Limited
Seule concessionnaire des mines d'asphalte du
Val-de-Travers
Roche - Poudre - Mastic - Planelles - Bitumes
Pour tous renseignements et fournitures, s'adresser à
The Neuchâtel Asphalte C° Ld. - TRAVERS
ou
MM. E. & R. Zeller, Agents généraux pour la Suisse
SOLEURE

Librairie-Papeterie
A.-G. Berthoud
NEUCHATEL
Calendriers - Agendas
Registres en tous genres
Fournitures de bureaux et d'école
Sous-mains pratique 1913
1 franc
Livres de ménage
(Perret, Kaiser, etc.)
Agendas pour écoliers
ALMANACHS

Travaux en tous genres à l'imprimerie de ce journal

Lait

La **société de fromagerie du Pâquier** offre à vendre son lait, à partir du 1er mai 1913 au 30 avril 1914.
Pour renseignements, s'adresser au Président, Emile Aeschlimann, jusqu'au 1er février 1913.
V 3370 R **Le Comité**

ENGELURES

Soulagement rapide
par l'emploi du
Spécifique américain
„BORGHES"
Pharmacie Bourgeois, Neuchâtel
La bouteille 75 cent.

Femmes de ménage!
n'utilisez que le
„Venezol"
la meilleure cire liquide pour parquets et linoléums.
1/2 litre, 1 fr. 50
1 litre, 2 fr. 50
On reprend les bidons vides et on en rembourse la valeur
Un essai est convaincant.
En vente chez:
Petitpierre & Cie, Neuchâtel.
Société Coopérative de Consommation de Neuchâtel. Uc 1185

Belle occasion

A vendre 1 joli divan moquette ainsi que 2 couchettes d'enfants, à bas prix. S'adresser Fritz Richard, tapissier, Château 9.

Bouteilles vides

à vendre tout de suite. S'adresser Bel-Air 23, 1er étage.

A vendre bon marché un
lot de lingerie
effets en flanelle, bottines etc., devenus trop petits, état de neuf, pour garçon, de 14 à 15 ans. — H. T., poste restante, Neuchâtel.

Avec quel plaisir!

je puis enfin annoncer à ma bonne clientèle que je puis de nouveau lui livrer le beurre du Jura, exquis, qu'elle est habituée à trouver chez moi,
à 0 fr. 90 les 250 grammes

LÉON SOLVICHE
Téléphone 941 - CONCERT 4 - Téléphone 941
GROS - Expédition au dehors - DÉTAIL

Grand dépôt de la maison ZUBERBUHLER & Cie
Place de la Poste - Maison Bickel-Henriod
Lingerie ⊹ Broderies ⊹ Rideaux ⊹ Toiles ⊹ Nappages
Exécution très rapide de tous genres de commandes.
Prix très modérés.
Se recommande, **Vve J.-L. BERGER.**

Le Thé Dépuratif de l'Herboriste Gillard

à base de plantes des Alpes et du Jura est un remède précieux contre tous les maux provoqués par une mauvaise circulation du sang; il fortifie l'estomac et les nerfs affaiblis; il répare les facultés digestives, procure l'appétit, refait l'être sain et bien portant. Prix du paquet 3 fr. 50.

Analyse microscopique et gratuite des urines

La nature de vos maux, les organes affectés vous sont révélés avec une certitude et une minutie complètes, avec les moyens de vous guérir par un mélange de thés appropriés à votre cas et à la force de résistance de votre organisme.
Guérison certaine et radicale, suppression des douleurs, dans tous les cas de rhumatisme, névralgies, sciatiques, catarrhes, bronchites. — Un seul essai convaincra de la vertu de ces remèdes naturels. — Prière d'envoyer l'urine fraîche du matin. — Prix du paquet avec analyse 4 fr. 50
Seule dépositaire et représentante pour le canton: **Mme E. Vogt, Côte 23, Neuchâtel.**

Le meilleur et le plus utile des cadeaux de
Nouvel-An
pour un ménage est certainement

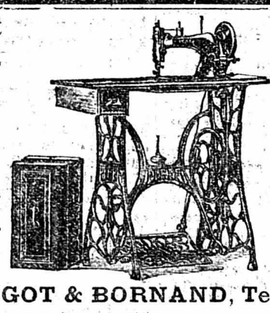

une des célèbres
Machines à coudre
PFAFF
En vente chez
Frank MARGOT & BORNAND, Temple-Neuf 6
et A LA MÉNAGÈRE, Place Purry 2

Contre les rhumatismes

le meilleur moyen de guérison est bien le remède de **Henri Amstalden, à Sarnen,** employé avec grand succès depuis 40 ans. Certificats de milliers de personnes guéries. Demander ce remède Amstalden au dépôt pharmacie **Théodore Lapp, Fribourg,** ou au dépôt local de **Mme Fritz Schorpp,** Sablons 20, **Neuchâtel.** Flacons de 1 fr. 50 et 3 fr. H 4730 Lz

„Le Fourrage-Mélassé"

est la nourriture la plus rationnelle et la plus économique pour les **chevaux** et pour le **bétail**
Le fourrage-mélassé
excite l'envie de manger,
active la digestion,
donne des forces, et
augmente le rendement en lait et en viande
Dépôt pour Neuchâtel: Ph. Wasserfallen, négociant

Boudins

et saucisses au foie grises
à cuire
Boucheries **BELL** Charcuteries

VINS

A vendre 400 bouteilles Neuchâtel blanc **1911,** cru de la ville, à 1 fr. 10; en outre, 500 litres de blanc **1912** encore en fût. Quelques douzaines de **vieux vins** français, tels que Pommard, Volney, Mercurey, Fleurie, etc. S'adresser à Port-Roulant 13.

N° 111

C'est le numéro d'une potion préparée par le **Dr A. Bourquin, pharmacien,** rue Léopold Robert 39, **La Chaux-de-Fonds,** potion qui guérit en un jour (parfois même en quelques heures), la grippe, l'enrouement et la toux la plus opiniâtre. Prix, en remboursement, franco, **2 fr.**

Graines

Le citoyen Delavay, marchand grainier, a l'honneur d'annoncer à sa bonne et honorable clientèle qu'il fera sa tournée habituelle avec des graines fraîches de première qualité, haricots et petits oignons. — Il se recommande — **Pierre Delavay,** rue de la Treille 6, **Neuchâtel.** H 261N

A vendre
bon terreau
pour jardin. — Ecluse 48, 1er. co

VASSALLI FRÈRES

PETITS HARENGS
en sauce tomates et sauce bouillon
en boîtes de 400 grammes
à **50** *centimes la boîte*

La **Siroline "Roche"** calme et guérit toutes les **affections pulmonaires, la toux, l'influenza, la grippe, l'asthme.**
On vend la SIROLINE "ROCHE" dans toutes les pharmacies au prix de frs. 4.— le flacon.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

MON ANCIEN PAPA

PAR (20)

ROGER DOMBRE

Evidemment, cette lettre lui avait procuré une douce joie; une de ces joies intimes qui se reflètent sur le visage plus que dans les paroles.

Sa préoccupation personnelle, lorsqu'il me revit, l'empêcha heureusement de remarquer la mienne...

Je ne pouvais assez prendre sur moi pour dissimuler mon chagrin.

Et ce chagrin subsiste encore.

Oh! dire que les pensées de ce père qui n'a eu que les miennes pendant tant d'années, ne vont plus à sa fille seule!...

Dire qu'une autre serait plus que moi capable de le consoler, de le rendre heureux, et que, peut-être un jour, quand on m'aura mariée, moi aussi, c'est vers elle qu'il ira pour achever de vivre!

IV

Paris, janvier.

Très doucement, avec une tristesse dans la voix, papa m'a dit que, si j'y tenais tant soit peu, ce mois-ci, je pourrais passer chaque semaine une demi-journée chez maman.

Et j'ai accepté; mon Dieu! oui, j'ai accepté, moi qui avais juré de ne plus remettre les pieds boulevard Malesherbes, sauf en courant, pour prendre des nouvelles de Mme Maskin.

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Ah! ce n'est pas que ma vie laborieuse me pèse sous l'autre toit, le toit aimé; ce n'est pas que je regrette les visites, les thés, les dîners que je trouvais là-bas.

Mais je me dis qu'en laissant papa un peu à lui-même, à sa rêverie, à ses souvenirs, il m'en saura peut-être gré sans me l'avouer; ce lui sera un bien.

Hélas! dire que sa Nénette, qui lui voudrait tant de bonheur, peut peser sur sa vie!... Qui m'eût affirmé cela il y a quelques semaines?...

Chaque soir en m'endormant, je me creuse la tête pour découvrir le moyen de lui rendre la joie et par conséquent Mme Frances...

Mais il reste la question religieuse qui me dit les mains...

Enfin, je consulterai, je chercherai un joint... Car on ne peut guère laisser ce pauvre papa sans femme du tout, s'il a envie d'en avoir une; si sa fille ne lui suffit pas, et puisqu'il a plu à maman de le planter là après lui avoir promis amour et fidélité.

Cela devait arriver, du moment que je suis retournée boulevard Malesherbes. Voilà que je me laisse carrément faire la cour par un jeune homme... très bien, ma foi! que je fais tout ce que je peux pour aimer.

Je l'ai rencontré deux fois chez maman, et je devine qu'elle brûle de me le voir épouser.

Je me demande un peu pourquoi, car, jusqu'à présent, le souci de mon avenir ne l'a guère préoccupée... sauf au temps où le jeune Ivan « me fréquentait » et où cette union souriait à M. Maskin.

A propos du bel Ivan: il s'est envolé vers d'autres cieux après avoir reçu les bonnes leçons de son oncle. Je me doute qu'il les met à profit en ce moment et j'aime mieux que ce soit loin d'ici.

Aujourd'hui, c'est M. Georges de Vincelet qu'on jette sur ma route. Un gendre certainement flatteur pour une belle-mère: physique agréable, nom, fortune, instruction, il a, paraît-il, tout pour lui. Je lui sais d'autant plus gré de penser à une pauvre fille... non, je voulais dire: à une fille pauvre comme moi.

Mais a-t-il vraiment de l'attachement pour ma petite personne?

Comment le savoir?

Voyons, comment un homme fait-il la cour à une femme?...

J'ai vu des fiancés: il y en a qui restaient des heures entières à se regarder sans se parler presque, les yeux dans les yeux, les mains dans les mains... Cela devait être assez ennuyeux.

Un jour, — avant mon entrée à Neuilly, — j'interrogeai Mlle Carmot à propos de je ne sais quel épisode de mon histoire, et j'ajoutai:

— Enfin, Mademoiselle, qu'est-ce, au fond que l'amour?

Mais là-dessus non plus, elle n'avait pas le loisir de s'étendre. D'ailleurs, a-t-elle jamais aimé, elle?... Sans doute elle n'a pas eu le temps.

Rien qu'à la voir enlever en hâte ses gants et son chapeau; apparaître proprette et soignée, sinon jolie, on comprend qu'elle a toujours eu trop à faire pour chercher à plaire et s'occuper de son cœur.

Enfin, aujourd'hui, il ne s'agit pas de Mlle Carmot, mais bien de moi, Elisabeth de Savadiel.

Je ne parle pas de ce qui se passe dans mon tréfond: il ne s'y passe rien d'anormal. A peine un peu d'attendrissement de me voir, sans dot, recherchée par un monsieur riche, désintéressement qui ne court pas les rues à notre époque, affirme-t-on.

Toutefois, pour qu'il n'ignore rien de ce qui me concerne, je lui ai soufflé quelques mots de ma position.

Mais M. de Vincelet n'a pas bronché à cet aveu. C'est donc un homme de cœur, à idées larges, hautes.

J'ai parlé de lui à papa, auquel je ne cache rien.

Papa ne semble jamais étonné quand on me remarque; ça lui paraît tout naturel.

Il n'est donc pas tombé des nues; seulement il a pris des informations sur ledit jeune homme et il les a obtenues mirifiques.

Voilà encore une chose rare: recueillir de très bons renseignements sur un jeune homme à marier.

C'est le diable pour en rencontrer un qui ne soit ni coureur, ni joueur, ni toutes sortes de choses enfin.

Et ce pauvre papa se figure que je brûle d'un grand amour pour M. de Vincelet, tandis que je n'éprouve pour lui qu'une vague sympathie.

Mais la sympathie ne suffit pas pour se marier, je suppose.

Pourtant, qu'est-ce que c'est que le mariage, au fond?... Qu'est-ce que l'amour?... Des choses qui font beaucoup parler et qui passent si vite?...

J'ai tâché de décrocher quelques détails là-dessus, dans un livre qu'on lit chez les Darquiez, car, de moi-même, je ne me permets pas d'ouvrir un roman sans la permission de papa ou le conseil de Mme Darquiez. Je ne suis pas assez vieille pour cela.

Eh bien! je suis tombée sur ce passage:

« Il ne faut pas qu'un femme aime trop son mari, ou plutôt qu'elle le lui laisse voir, car alors elle le perdra.

« L'excès de bonheur tue l'amour chez les hommes.

« Il vaut mieux se faire désirer que supporter. » Etc., etc.

J'ai fermé le livre; je trouve ces aphorismes plus ou moins justes. Car enfin, tout dépend du caractère de chacun.

Par exemple, maman n'a pas du tout aimé papa; elle n'a même pas eu à feindre pour cela. Et ils n'ont pas été heureux.

D'un autre côté, Mme Darquiez a, paraît-il, passionnément aimé son mari, qui le lui rendait.

Seule la séparation finale termina leur carrière d'époux modèles. Ah! ils ne pensaient pas au divorce, eux; certes non.

Pour conclure, il faut, à mon avis, s'étudier avant de s'épouser...

Epouser un homme qu'on n'aime pas, quelle horreur!...

L'avoir sans cesse à ses côtés sans partager ses goûts, ses inclinations, quel supplice!... Moi, j'aime les gens aimants, puisque j'en suis à conjuguer ce verbe... Et — je peux bien confier cela au papier — ce qui fait que je n'ai jamais eu de grand rapprochement avec maman, c'est que, autrefois, je ne l'ai jamais vue avoir d'élan avec papa si tendre, pourtant, lui.

On m'objectera que les gens bien élevés ne se livrent pas à des épanchements en public ou devant leurs enfants.

Hé! c'est certain; mais se peut-il qu'une petite fille, par exemple, constamment en contact avec ses parents, ne voie pas souvent les témoignages d'affection qu'ils se donnent et n'y récolte pas quelque bien pour elle-même.

Les enfants vivant dans un milieu froid ne peuvent s'y développer le cœur. Il vaut donc mieux, selon moi, qu'ils trouvent « trop » de tendresse autour d'eux que pas assez.

Eternellement je me rappellerai le ménage Forcendre, d'anciens amis de mes grands parents. Eh bien! mari et femme s'aimaient comme au début de leur union, en dépit des années et des infirmités.

C'était admirable, ces regards chargés d'amour qu'ils échangeaient parfois, à propos d'un souvenir évoqué; et les petits soins qu'ils avaient l'un pour l'autre. Nul ne songeait à les trouver ridicules; au contraire, on les vénérait.

Les Forcendre ne sont certainement pas une exception; il en est d'autres du même genre.

Je ne sais pourquoi, je ne me vois pas ainsi avec M. de Vincelet.

Et cela ne laisse pas que de me préoccuper un tantinet.

Je me sens désenchantée; tout me paraît vide, creux, inutile.

Papa qui connaît mon peu d'emballement pour le mariage, me voit avec quelque stupeur en parler sans dédain, renouer des relations plus fréquentes avec maman et accepter qu'on loue devant moi l'élu des Maskin.

Ah! s'il savait avec quel peu d'entrain je franchis leur seuil!

Et encore ai-je la chance de n'y jamais rencontrer le second mari de ma mère. A Hambourg depuis trois semaines, il ne reviendra pas à Paris avant quelques jours.

Son absence n'empêche pas maman de se distraire, et pourtant elle devrait enrayer un peu: je l'ai trouvée vieillie, fanée, fatiguée même, en dépit de ses efforts pour rester jeune et sémillante.

Le Midi ne lui a pas réussi comme elle l'espérait. Elle m'a confié qu'elle y jouissait délicieusement du climat et des plaisirs de la saison, mais que son mari l'a rappelée parce qu'elle y dépensait trop d'argent.

Pauvre maman! Pour elle, c'est toujours le point capital.

Néanmoins, je m'étonne que M. Maskin, généralement si indulgent pour les prodigalités de sa femme, lui ait fait cette obser-

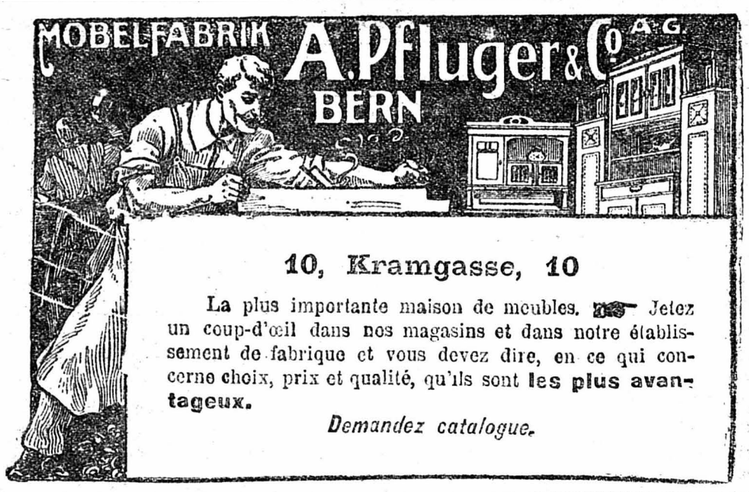

10, Kramgasse, 10

La plus importante maison de meubles. ☞ Jetez un coup-d'œil dans nos magasins et dans notre établissement de fabrique et vous devez dire, en ce qui concerne choix, prix et qualité, qu'ils sont **les plus avantageux.**

Demandez catalogue.

Librairie-Papeterie
JAMES ATTINGER
Neuchâtel

Agendas
Ephémérides
Calendriers divers

Registres

Livres de ménage Kaiser 1.30
Comptabilité de ménage Perret 0.60
Jacques de Pury. La propriété littéraire et artistique en Suisse . . 3.—
Ch. Gos. Près des névés et des glaciers . . . 3.50
De Reynold. Histoire littéraire de la Suisse au 18me siècle; II: Bodmer et l'Ecole suisse . . . 18.—
Paroles et textes moraves.
Copie-de-lettres.
Cartes de visite.
Almanach Hachette.

Prochainement
au Cinéma
APOLLO

Le Puits 313
ou
Entre le feu et l'eau

Grand drame en quatre parties d'une originalité qui surprendra tout le monde. Jamais tant d'attractions sensationnelles n'ont été offertes dans une seule vue. Il y a là comme une débauche de fortes sensations, un coup de grisou, la descente effroyable d'un ingénieur au fond du puits embrasé, un enlèvement très moderne accompli par *trois bandits diaboliques, une vengeance unique en son raffinement puisqu'un homme attaché à l'avant d'une locomotive doit être écrasé dans un tamponnement voulu*, un sauvetage palpitant et l'inondation d'une galerie de mine par le débordement d'une rivière.

Tout cela pour un homme qui sait qu'un filon de houille contient du radium.

Sage-femme Mme ACQUADRO, rue du Rhône 94, **Genève.** — Consultations tous les jours. Téléphone 3194. Reçoit pensionnaires à toute époque. — Discrétion. H 1917 Xi

Théâtre de Neuchâtel
Portes 7 h. ½. Rideau 8 h. précises
Vendredi 24, Samedi 25, Mardi 28 et jeudi 30 janvier 1913
Séances Générales
de
l'Union Commerciale
ORCHESTRE DE LA SOCIÉTÉ
Direction:
M. P. JAQUILLARD, professeur
Au Programme:
Le joli garçon
Comédie en 1 acte d'André MYCHO
Le jeu de l'amour et du hasard
Pièce en 3 actes, de MARIVAUX
Des goûts et des couleurs...!
Revue locale en 1 acte
L'orchestre jouera pendant les entr'actes
Pour les détails voir le programme
PRIX DES PLACES:
Loges grillées, 4 fr. — Parterre, 2 fr.
1res galeries:
amphithéâtre, 3 fr. 50; latérales, 3 fr.
2mes galeries:
numérotées, 1 fr. 25; non-numér. 1 fr.
Service de glaces
Voitures de Tramways
Vendredi 24, mardi 28 et jeudi 30 janvier, pour Saint-Blaise, Corcelles, Boudry et Serrières. — Samedi 25, pour Serrières et Corcelles. Pour Valangin et La Coudre, si 10 inscriptions sont annoncées la veille des représentations au bureau de location.

?
La plongeuse ou le saut de la mort
La plongeuse ou le saut de la mort
La plongeuse ou le saut de la mort
La plongeuse ou le saut de la mort
La plongeuse ou le saut de la mort

Qui donnerait à une jeune fille, des leçons de
sténographie française
Ecrire sous chiffre V. H. 132 au bureau de la Feuille d'Avis.

G. GRISEL
MASSEUR - PÉDICURE
1er MARS 24
Téléphone 7.59
Arrêt du tram : Université
Consultations de 11 h. à 3 h.

CAFÉ de la TOUR
Tous les mercredis et jeudis
pieds de porc
sauce Madère
Tous les jours
SAUCISSES AU FOIE
de la Béroche c.o

Quelques jeunes filles
désireuses d'apprendre la langue allemande trouvent bon accueil dans nouvelle
villa
très bien située et pourvue de tout le confort moderne (bain, lumière électrique, chauffage central), au bord du lac de Zurich. — S'adresser à **K. Vögeli, Sek.-Lehrer, Meilen.** Zà 6202

On cherche à placer dans bonne famille, garçon de 14 ans, en
ÉCHANGE
d'un garçon ou d'une jeune fille du même âge. Entrée 1er avril. Offres à Mme Leemann, zur Krone, Thalwil (Lac de Zurich).

LEÇONS
latin, grec, hébreux, français, par étudiant de l'université. — Demander l'adresse du no 140 au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS DIVERS

Echange
On désire placer, pour mi-avril, garçon de 15 ans, de bonne famille, auprès de gens honorables de la Suisse française où il aurait l'occasion de fréquenter l'école secondaire, en échange d'un garçon du même âge. Ecole secondaire également dans la localité. Adresser offres à **Ad. Gysin-Schneider,** boulangerie, **Reigoldswil** (Bâle). H 536 Q

Mme FOURCADE
sage-femme de 1re classe, **Rue du Mont-Blanc 9, Genève.** — Pensionnaires. — Consultations. — Téléph. 6683. — Man spricht deutsch.

ÉCOLE MÉNAGÈRE PRIVÉE
et Pensionnat de Jeunes filles
INTERNAT **ZURICH V** EXTERNAT
Wytikonerstr. 53
RÉFÉRENCES —:— PROSPECTUS
Mlle A. WIDMER
Maîtresse diplômée d'enseignement ménager Zà 1983 g

CABINET DENTAIRE
A. FAVEZ, A. WANGER, succ.
Rue de l'Hôpital 2 *Téléphone 966*

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, hors de ville, 2 fr. 50 par trimestre.

LA GUERRE

Résistance et excès des Turcs en Epire

Le « Temps » reçoit de son envoyé spécial, en ce moment à Philippiada (Grèce), la lettre suivante :

« Une activité particulièrement intense règne, depuis ces jours derniers, dans le petit bourg de Philippias, quartier général de l'armée d'Epire. Les uns après les autres, très beaux d'allure martiale et de calme énergie, défilent les régiments en route pour le front et passent d'interminables convois de vivres, de munitions et de matériel de toute sorte. Tout semble indiquer qu'un suprême et décisif effort sera tenté contre les lignes de défense des Turcs, et que l'armée hellène entrera bientôt victorieuse dans Janina.

Après les combats de Gribovo, Kiaffa, Kilberini, Nicopolis et la chute de Preveza, qui ont mis l'armée grecque en possession de l'Epire méridionale, après la prise des défilés de Pentepigadia, suivie par les grandes batailles de Pista et d'Aetorrahi, où ils ont été également battus, les Turcs se sont retirés dans leur formidable camp retranché de Bizani, d'où ils n'ont cessé, depuis cinq semaines, d'opposer une vigoureuse résistance aux assaillants et même d'attaquer leurs positions par d'audacieuses et brusques surprises effectuées généralement la nuit.

Ce qui, jusqu'ici, a enhardi les Turcs, était leur grande supériorité numérique, Janina ayant été renforcée des troupes turques qui avaient évacué Monastir à l'approche des Serbes. Un autre avantage en faveur des Turcs était celui des 120 bouches à feu de forteresse dont Bizani est muni, alors que, jusqu'à ces derniers temps, les Grecs, ne pouvant faire avancer leurs batteries à travers les terrains extrêmement accidentés qu'ils rencontraient, devaient combattre à la baïonnette sous la grêle des obus turcs. Mais actuellement la situation est renversée. Les Grecs ont réussi à construire des routes de plusieurs kilomètres, par où ils ont fait passer les pièces de campagne et de siège qui ont été mises en position très avantageusement. Ils ont, d'autre part, reçu des renforts considérables, et toute l'armée attend avec impatience le signal de la marche en avant. Ici même, dans les ambulances et hôpitaux, les blessés demandent instamment à repartir vers la ligne de feu. L'autre jour, le bruit s'étant répandu que la paix allait sans doute être conclue à Londres, des soldats avec lesquels je me suis entretenu au cours d'une halte, se montraient anxieux, souhaitant que la signature de la paix ne précédât pas la suprême bataille destinée à enfoncer les lignes turques.

Même état d'esprit parmi les troupes du front : leur moral est remarquable, malgré trois mois d'une campagne épuisante sur des montagnes abruptes, où les soldats sont exposés au froid, à la pluie, souvent à la neige. De l'avis de tous ceux qui les voient à l'œuvre, l'endurance et le courage des troupes, l'héroïsme et l'abnégation des officiers ont été rarement surpassés. Ces jours derniers, les assauts furieux des Turcs qui, il y a trois semaines encore, se renouvelaient sans interruption jour et nuit, ont cessé : ils se contentent de défendre leurs positions, et quand ils prennent l'offensive, ce n'est que pour des engagements, de simples escarmouches. Le tir de leurs forts aussi s'est fait rare. Depuis qu'elle a pris position, l'artillerie grecque a d'ailleurs réduit au silence plusieurs batteries des ouvrages fortifiés de Bizani.

Alors que sur le front les attaques se sont espacées, au delà de l'extrême gauche des Grecs, des détachements turcs avec canons, soutenus par d'innombrables bachibouzouks albanais, ont, depuis deux semaines, repris leur œuvre de dévastation systématique des villages grecs, dans la région de Paramythia. Une petite bande d'une soixantaine de francs-tireurs hellènes avait été préposée à la garde de ce district : attaqué par des forces écrasantes de Turco-Albanais, ce petit corps, après une résistance vigoureuse, dut abandonner ses positions, et c'est alors que les hordes musulmanes mirent à sac, à feu et à sang les villages de Salians, Popovo, Kariote, Velana, Velamidia, Saloniki, Eleutherochori. Nombre de femmes et d'enfants ont été massacrés et brûlés vifs. Le général commandant l'armée a dépêché des forces placées sous les ordres du colonel Hypiti, qui ont dispersé les Turco-Albanais. Plusieurs villages menacés par ceux-ci échappèrent ainsi à la destruction, et, à l'heure qu'il est, les troupes grecques poursuivent leur marche en avant, délivrant les campagnes des envahisseurs. Le nombre des réfugiés augmente démesurément. Il y en a aux îles Ioniennes, à Athènes, à Arta, à Preveza et ici. Le bureau politique attaché au quartier général tient à jour la liste des villages détruits par les Albanais ; il y en avait une quarantaine il y a un mois ; ce nombre a plus que doublé depuis.

Les Grecs auront l'Epire, mais réduite en ruines dans sa majeure partie.

ETRANGER

True éventé. — Un conseiller municipal de Paris a imaginé, pour se débarrasser des « raseurs », un moyen bien simple : son cabinet est relié à celui de son secrétaire par un fil électrique, et, lorsqu'un électeur demeure trop longtemps, notre conseiller presse sur un bouton placé sous sa table, et aussitôt son secrétaire d'accourir.

— Monsieur le préfet de la Seine vous appelle d'urgence à l'hôtel de ville !...

Et le « raseur » se retire. Mais, l'autre matin, le conseiller recevait un électeur dont les réclamations tiraient en longueur. Aussi n'hésita-t-il pas, après le premier quart d'heure, il glissa furtivement la main sous son bureau.

— Un peu à droite, M. le conseiller, dit l'électeur. Je connais le petit bouton. C'est moi qui l'ai placé sous votre bureau en 1908.

Le conseiller fut un moment avant de reprendre son aplomb coutumier.

Pour prononcer correctement. — La « Rundschau » de Strasbourg a voulu apprendre à sa clientèle allemande la prononciation du nom de M. Raymond Poincaré, le nouveau président de la République française. Elle a donc imaginé la bizarre orthographe phonétique suivante : « Raemung Puangkarre ! »

Les lecteurs de la « Rundschau » se sentent heureux : ils sont renseignés, et ils pourront plaindre les gens vulgaires qui ne prononceront pas comme eux.

Furies grévistes. — Plusieurs centaines de lingères et couturières en grève se sont battues samedi contre la police avec leurs épingles à chapeau et leurs parapluies, dans les rues de New-York. La police, attaquée, se forma en carré pour se défendre contre les coups d'épingles à chapeau des grévistes. Les agents finirent par se frayer un chemin et par regagner le poste avec plusieurs prisonnières.

Nouvelle monnaie allemande. — La monnaie allemande va frapper de nouvelles pièces à l'effigie de Guillaume II ; le graveur Sturm a été chargé de préparer une série de projets qui seront soumis au souverain. Ce dernier a exprimé le désir d'être représenté dans l'uniforme du régiment des cuirassiers de la garde.

POLITIQUE

THIBET, MONGOLIE ET CHINE

Le ministère russe des affaires étrangères communique que le dalaï-lama et le koutoukta d'Ourga se sont reconnus réciproquement non seulement monarques indépendants, mais souverains laïques de leurs Etats.

La mission mongole actuellement à St-Pétersbourg a demandé officiellement au gouvernement russe son appui général pour l'organisation du pays, de son armée, de son commerce, et d'accorder son soutien, ne fût-ce que diplomatique, aux Mongols ne faisant pas partie de l'Etat autonome.

M. Korostovetz, le plénipotentiaire russe qui a signé l'agrément russo-mongol, reste à Ourga pour procéder à l'organisation du nouvel Etat autonome.

On télégraphie d'autre part d'Ourga que le koutoukta, chef de la Mongolie, a répondu maintenant au télégramme de Youan Chi Kaï, qui lui est parvenu au mois d'octobre 1912, en déclarant qu'il ne peut pas être question d'une union de la Mongolie avec la Chine et que la guerre civile menace même dans les provinces du nord et du sud. L'accord russo-mongol, d'après lui, a décidé que la Mongolie serait complètement autonome en vue de la défense de ses institutions historiques contre des interventions illégales de la Chine.

Le koutoukta met en outre la Chine en garde contre toute intention de trancher la question mongole par la force des armes.

Chez le médecin.

— Oui, Madame, grâce à mon traitement mécanico-électrique, vous vous sentirez brusquement la vigueur d'une femme de quarante ans...

— Mais, permettez... je n'en ai encore que trente-neuf.

Chez les Elèves

qui sont inappliqués et indifférents, il faut souvent rechercher la cause dans l'état physique : constitution délicate ou autre. Il est d'urgence ici d'exciter l'appétit insuffisant et de produire une meilleure nutrition du corps. Rien n'atteindra ce but comme l'Emulsion Scott, le fortifiant reconnu depuis des dizaines d'années. Si les enfants en prennent régulièrement quelque temps, ils se fortifieront à vue d'œil, leur torpeur disparaîtra et l'étude leur sera bientôt un vrai plaisir.

Prix : 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes pharmacies.

HENNEBERG-soie de Mariée dans tous les tissus modernes - **largeurs simples et doubles** - à partir de **1 fr. 15 à 28 fr. 50** le mètre franco de port à domicile. Echantillons par retour du courrier ☞ **Atelier de couture premier rang** ☜ **ZURICH**

vation.

Cela prouverait qu'il est moins content qu'autrefois de ses affaires.

Enfin, si, comme je le présume, comme nous le présumons tous, M. de Vincelet venait à demander ma main pour de bon, que répondrais-je ?

Je me tâte, signe que je ne suis pas folle de ce monsieur. Seulement, voilà ; il servirait mes projets.

Cela rendrait papa plus libre...

Et encore, libre dans quel sens ? car la question «religion» subsisterait toujours.

Pour le moment je ne suis pas gaie.

Chez mes amis Darquiez non plus, on ne l'est pas.

Germaine travaille férocement ; sa mère a pincé une grippe ; son frère se fait invisible ; bref, on n'arrive plus à se joindre.

Ils ont même un tantinet l'air de me bouder.

A leur aise ! En somme, je ne leur ai rien fait.

Je crois que j'en veux au monde entier. Quand je disais que je deviens un vrai crin. Jolie disposition pour entrer en ménage ! Gothon elle-même ne me reconnaît plus et prétend que je dois être malade.

Malade ? Ah ! bien oui ! avec des joues roses et un appétit soutenu. Sans compter mon bon sommeil de pensionnaire...

Paris, mars.

Les événements se précipitent dans ma vie sans presque me laisser le temps de respirer.

D'abord, dans un bref entretien que j'ai eu l'autre jour avec maman, j'ai appris la cause de l'insistance que l'on met, boulevard Malesherbes, à me jeter M. de Vincelet dans les jambes : la ruine est à la porte du banquier, qui a fait des affaires malheureuses ou imprudentes.

Ah ! ah ! mes amis Darquiez sont vengés. Ah ! ah ! le doigt de Dieu apparaît, comme je le prévoyais. Et l'on voudrait me faire contracter un brillant mariage pour les sortir d'embarras...

Tout de même, comme on dispose aisément de ma petite personne.

Maman m'a suppliée de n'en rien dire à mon père jusqu'à plus amples détails, et je l'ai promis pour ne pas la peiner, à moins de circonstances qui me délient la langue.

Me voilà donc avec un secret pour papa... Hélas ! il en a bien un pour moi.

Avec maman, je ne me suis pas appesantie sur cette malheureuse affaire. Il me suffit de savoir que la banque chancelle et que bien des ennuis guettent déjà le financier déjà si peu honorable pour ceux qui, comme moi, le connaissent à fond.

Les sourcils froncés, l'air sombre, j'ai répondu à maman, qui me vantait les mérites exceptionnels de M. de Vincelet :

— Après tout, autant celui-là qu'un autre !

Et je suis partie un peu plus morne que je n'étais entrée.

Bien entendu, M. de Vincelet s'est précipité chez nous, — chez nous, rue Guénégaud, ne confondons pas, — dès le lendemain, pour sonder papa. Mais il n'a trouvé que moi qui l'ai reçu... ni chaudement, ni fraîchement.

Je me sentais de si mauvaise humeur que je me suis montrée féroce malgré moi.

— Mademoiselle, je crois que nous avons absolument les mêmes goûts.

— Pardon, vous aimez le rôti de bœuf et je le déteste.

— Soit, mais vous plaisantez quand je me montre sérieux.

— Cela m'arrive avec beaucoup d'autres plus vénérables que vous.

— Vous êtes très amusante, mais vous n'avez pas l'air attentive à ce que je dis.

— Mille pardons, encore, Monsieur, je vous écoute, pantelante.

Il rit un peu et reprit :

— Vous êtes décidément délicieuse.

— N'est-ce pas ?

— Et si jolie avec cela.

— Belle même.

— Et intelligente.

— Un génie, quoi !

— Bonne, quand vous le voulez !

— Une vraie crème. C'est convenu, tout le monde serait à mes genoux si l'on me connaissait mieux.

Un tantinet dépité, il s'écria :

— Décidément aussi vous n'aimez pas les compliments.

— Cela dépend ; à jet continu, non ; je les aime quand ils me viennent de mon père, parce qu'alors je sais qu'il les pense et qu'il tient à m'encourager.

— Je voudrais être monsieur votre père.

— Ça, j'en doute ; je vous souhaiterais de lui ressembler, mais au fond vous seriez bien ennuyé d'avoir pas mal d'années de plus et d'être mon père au lieu de...

Il sourit et demanda :

— Au lieu de quoi ?

Sans me laisser démonter, je répondis :

— Au lieu d'être notre ami.

— Parce que ?

— Parce que vous ne pourriez pas me faire la cour. Il rit encore.

— Ah ! l'on ne doit pas s'ennuyer avec vous.

— Cela dépend ; il y a peut-être des gens que j'assomme, mais qui sont trop polis pour l'avouer ou pour le montrer.

— Tel n'est pas mon cas.

— Non, bien sûr, parce que vous éprouvez de la sympathie pour moi et surtout parce que vous ne me voyez pas souvent.

Il n'eut pas le temps de protester, car papa rentra et il fit bien.

Papa était préoccupé et il tenait à la main un petit papier bleu dont la vue fit fuir le visiteur qui est, après tout, un homme discret.

Lui parti, je me précipitai vers papa.

— Une mauvaise nouvelle, papa ?

Au fond, j'étais inquiète et je pensais aux affaires Maskin.

Papa répondit, un peu triste :

— Une mauvaise nouvelle, oui, plutôt ; lis.

Et il me tendit le télégramme qui venait de la religieuse garde-malade chez tante de Riébère, et qui était ainsi conçu :

« Madame de Riébère, très mal, veut absolument venir mourir à Paris dans son hôtel de la rue d'Athènes. Elle désire vivement revoir M. de Savadiel et sa petite-nièce, Mlle Elisabeth. Prière de la joindre dès son arrivée, sans doute après-demain. Il y a urgence. »

Cette dépêche nous troubla fort, car nous aimons tous deux la vieille tante, et il nous était pénible de la voir s'en aller.

Au jour marqué, nous nous rendîmes rue d'Athènes.

En effet, elle était bien malade, la pauvre tante, mais non d'une nouvelle attaque de paralysie.

Au contraire, son vieux corps usé semblait s'être assoupli pour les derniers instants ; elle avait recouvré l'usage de sa langue et toute sa lucidité d'esprit.

Par exemple, elle n'y voyait pas très clair et regretta, la pauvre femme, de ne pouvoir m'« admirer » encore une fois.

Je lui dis tout ce que je crus pouvoir lui dire de tendre et de reconnaissant, car enfin elle a été bien bonne pour moi avant sa longue maladie et son non moins long séjour dans ses terres et dans le Midi.

Il m'était bien difficile de parler comme je voulais, car je pleurais en même temps et je voulais le lui cacher.

Tout à coup, elle pria mon père d'ouvrir un petit bureau dans le fond de la chambre et d'y prendre un écrin qu'elle me remit en disant :

— Ma petite Nénette, voici un bijou qui te rappellera un bon souvenir et qui te revient de droit. Je te l'ai gardé pour te le rendre un jour. Ne t'en sépare jamais, ton père lui doit la santé.

C'était ma croix en brillants, ma belle croix que j'avais cédée à tante de Riébère autrefois pour que papa put se soigner à Vichy.

Je la remerciai et j'avoue que j'éprouvai quelque plaisir à rentrer en sa possession.

Ensuite, ma tante, désirant parler confidentiellement à mon père, je m'éloignai.

Lorsque, à l'issue de cet entretien, je le retrouvai, il semblait plus attendri encore. Qu'a-t-elle bien pu lui confier ?

Sans doute elle lui a dit combien elle l'estimait et comme, une fois là-haut, elle prierait pour lui obtenir le bonheur qu'il mérite.

Nous sommes repartis, promettant de revenir le lendemain. Mais tante, bien prête à mourir, ayant reçu les derniers sacrements et tout à fait résignée, eut alors un petit sourire éloquent.

Cependant, la religieuse nous affirma qu'elle n'était pas au bout de sa vie, grâce à un tempérament exceptionnellement fort, et qu'elle avait peut-être encore deux ou trois jours devant elle.

Ce qui n'empêcha pas la pauvre tante d'expirer tout doucement, sans agonie, le même soir, un peu avant minuit.

J'ai regretté de ne pas l'avoir connue davantage, surtout ces derniers mois, où sa société et ses conseils eussent été agréables à papa.

C'était une de ces vieilles femmes aimables, spirituelles et bonnes, qui laissent un vide lorsqu'elles disparaissent.

Je ne m'appesantis pas sur le chagrin que nous ressentîmes, papa et moi, car il survint bientôt après d'autres événements dignes d'être mentionnés ici.

Quand nous revînmes des funérailles, nous trouvâmes à la maison un court billet de maman qui me demandait incessamment.

Je pensai qu'elle désirait avoir quelques détails sur la fin de tante de Riébère, qu'elle n'était pas allée voir depuis un siècle.

D'ailleurs, sa tante n'avait pas souhaité la revoir, ce qui m'étonnait peu. Elle n'lui avait jamais pardonné son divorce, ni sa vie dissipée et nulle, et elle avait fait si tendre à cette nièce si peu tendre à son égard que ses visites ne lui causaient aucun plaisir.

De plus, maman savait de source certaine qu'elle était déshéritée, Mme de Riébère lui ayant nettement appris lors de son second mariage et qu'il n'y avait pas à espérer de retour avec cette parente « intransigeante », comme elle disait.

Bref, ce jour-là, je n'avais nulle envie de me rendre boulevard Malesherbes, mais me fallait bien obéir.

Que me voulait donc maman ?

Ah ! certes, je fus bien surprise... et bien dégoûtée, je dois l'avouer, lorsque Mme Maskin me jeta ces mots, dès que je parus :

— Eh bien ! ma fille, je suppose que tu hérites ?

— Comment, j'hérite ?... Que voulez-vous dire, maman ?

(A suivre.)

Partie financière

BOURSE DE NEUCHATEL du mardi 21 janvier

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. *m* = prix moyen entre l'offre et la demande. — *d* = demande. — *o* = offre.

Actions		*Obligations*	
Banq. Nationale	465.— *d*	Et. de Neuch. 4 ½	100.— *d*
Banq. du Locle.	600.— *o*	» » 4 %	99.— *o*
Crédit foncier. .	—.—	» » 3 ½	88.— *d*
La Neuchâteloi.	510.— *d*	Com. d. Neuc. 4 %	—.—
Câb. él. Cortail.	570.— *m*	» » 3 ½	—.—
» » Lyon. .	—.—	C.-de-Fonds 4 %	—.—
Etab. Perrenoud	—.—	» 3 ½	—.—
Papet. Serrières	230.— *d*	Locle 4 %	—.—
Tram. Neuc. ord.	325.— *o*	» 3 ½	—.—
» » priv.	515.— *d*	Créd. f. Neuc. 4 %	100.— *o*
Neuch.-Chaum.	14.25 *m*	Papet. Serr. 4 %	—.—
Imm. Chatoney.	510.— *d*	Tram. Neuc. 4 %	—.—
» Sand.-Trav.	210.— *d*	Choc. Klaus 4 ½	100.— *o*
» Sal. d. Conf.	200.— *d*	S. él. P. Girod 5 %	—.—
» Sal. d. Conc.	210.— *d*	Pât. b. Doux 4 ½	—.—
Villamont.....	—.—	S. de Montép. 4 ½	—.—
Bellevaux.....	—.—	Bras. Cardin. 4 ½	—.—
Eta. Russoni, pr.	—.—	Colorificio 4 ½	100.— *o*
Soc. él. P. Girod.	150.— *d*	*Taux d'escompte :*	
Pâte bois Doux.	—.—	Banque Nationale.	5 %
Chocolat Klaus.	—.—	Banque Cantonale.	5 %

Changes à Neuchâtel		Demandé	Offert
	France.....	100.60	100.65
	Italie.....	99.02 ½	99.10
	Londres.....	25.34 ½	25.35 ½
	Allemagne	123.80	123.87 ½
	Vienne.....	104.92 ½	105.—

BOURSE DE GENEVE, du 21 janvier 1913

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. *m* = prix moyen entre l'offre et la demande. *d* = demande. — *o* = offre.

Actions			
Bq. Nat. Suisse	470.— *m*	3 % différé C.F.F.	386.—
Comptoir d'Esc.	980.—	3 % Genev.-lots.	102.25
Union fin. gen.	625.—	4 % Genev. 1899.	—.—
Ind. gen. du gaz	860.—	4 % Vaudois 1907.	510.—
Gaz Marseille..	650.—	Japon tab. Is. 4 ½	95.35 *m*
Gaz de Naples.	259.50 *m*	Serbe . . . 4 %	405.— *m*
Accum. Tudor.	350.—	Vil. Gen. 1910 4 %	—.—
Fco-Suis. élect.	522.50 *m*	Ch. Fco-Suisse.	450.—
Electro Girod..	—.—	Jura-S., 3 ½ %	412.—
Mines Bor priv.	7950.—	Lomb. anc. 3 %	255.50 *m*
» » ord.	7462.50	Mérid. ital. 3 %	335.—
Gafsa, parts . .	4625.— *m*	Cr. f. Vaud. 4 ½	492.50 *m*
Shansi charb..	39.— *m*	S. fin. Fr. Sui. 4 %	474.—
Chocol. P.-C.-K.	366.— *m*	Bq. h. Suède 4 %	481.—
Caoutch. S. fin.	156.— *m*	Cr. fon. égyp. anc	337.— *m*
Coton. Rus.-Fra.	—.—	» » nouv.	—.—
Obligations		» Stok. 4 %	485.—
3 % C. de fer féd.	910.75	Fco-S. élect. 4 %	464.50
4 % Ch. féd. 1912	1009.— *m*	Gaz Nap. -92 5 %	507.50 *m*
		Ouest Lum. 4 ½	493.75
		Totis ch. hon. 4 ½	513.75

Un peu de lassitude et partant un peu de faiblesse, sans importance; le comptant travaille. Bor priv. 7950, ord. 7425, 50 (—50). Gafsa 4625 (—25). Marseille 650 (—10), jouissance 155. Caoutchoucs 156 (—3). Bons Chocolats en hausse continue 109 (+1). Indus. Gaz 860 (+10).

On paie 451 Genève 1905, alors qu'on obtient à 453 la Ville Genève 1893 remboursée beaucoup plus tôt. On obtient à 443 des 3 % Gothard alors qu'on paie le même prix les Simplon qui n'ont pas de tirages. 4 ½ Totis 513 ½, 14 (+1). Faiblesse des Triquettes 465, 4 ½, 464 (—3). Argent au jour le jour, très abondant et inutilisable.

Bourses de Bâle et Zurich		Bourses allemandes	
Bankver. Suis.	777.— *d*	3 % Emp. Allem.	77.90
Bq. Com. Bâle.	827.— *d*	4 % Emp. Allem.	—.—
Bq. Com. Ital.	860.— *d*	3 ½ Prussien. .	—.—
Aluminium. .	2592.—	Deutsche Bk. .	255.40
Schappe Bâle.	4080.— *d*	Disconto-Ges. .	189.—
Banque féd. .	725.- *cpt*	Dresdner Bk. .	157.40
Creditanstalt .	835.— *d*	Cr. fonc. Cl. Prus.	157.50
Elektrobk. Zur.	1865.—	Harpener . . .	195.40
Cham	1709.—	Autr. or (Vienne)	107.80

Argent fin en grenaille en Suisse, fr. 113.— le kil.

BOURSE DE PARIS, 21 janvier 1913. Clôture.

3 % Français . .	89.10	Suez	6000.—
Brésilien 4 %	84.15	Ch. Saragosse.	435.—
Ext. Espag. 4 %	91.50	Ch. Nord-Esp.	471.—
Hongrois or 4 %	88.60	Métropolitain. .	628.—
Italien 5 %	97.70	Rio-Tinto . . .	1821.—
4 % Japon 1905.	—.—	Spies petrol . .	30.—
Portugais 3 %	—.—	Chartered . . .	35.—
4 % Russe 1901.	—.—	De Beers . . .	543.—
5 % Russe 1906.	103.80	East Rand. . .	75.—
Turc unifié 4 %	86.77	Goldfields . . .	82.—
Banq. de Paris.	1713.—	Gœrz	—.—
Banque ottom.	643.—	Randmines. . .	173.—
Crédit lyonnais.	1621.—	Robinson. . . .	92.—
Union parisien.	1165.—	Geduld.	29.—

Cours de clôture des métaux à Londres (20 janvier)

	Cuivre	Etain	Fonte
Tendance...	Soutenue	Soutenue	Irrégulière
Comptant...	68 15/.	227 10/.	64/9
Terme.....	69 2.6	227 7,6	65/2 ½

Antimoine: tendance calme, 36 à 37. — Zinc: tendance ferme, comptant 26 2/6 à 26 7/6, spécial 27 à 27 10/.. — Plomb: tendance ferme, anglais 17 5/. à 17 7/6, espagnol 16 17/6.

Etat civil de Neuchâtel

Promesse de mariage

Léon-Adolphe Huguenin-Virchaux, manœuvre, Neuchâtelois, et Julie Pache née Bourquin, ménagère, Vaudoise, les deux à Neuchâtel.

Mariage célébré

18. Francesco Carpani, manœuvre, Italien, et Marguerite-Alice Borel, tailleuse, Neuchâteloise.

Naissances

19. Aldo-Anselme, à Anselme Capraro, menuisier, et à Rachel-Julie née Aeberhardt.

19. Bernard-François, à François d'Epagnier, employé C. F. F., et à Berthe-Constance née Grivaz.

POLITIQUE

ROYAUME-UNI

C'est vendredi que sera déposé, aux Communes, le projet sur le suffrage universel. Les autorités prennent des mesures pour assurer la sécurité des membres du gouvernement menacés par les suffragettes, qui organisent des manifestations dans toute l'Angleterre.

ETRANGER

Drame de la folie. — Dans un village de Bosnie, un caporal pris d'un accès de folie furieuse a tué, lundi, cinq de ses camarades et en a blessé six, dont trois grièvement. Il a ensuite incendié une maison, puis s'est suicidé. Son cadavre a été trouvé au milieu de la route.

Pour les oiseaux. — Les chasseurs doivent bénir le professeur Thijsse, et tous ceux d'entre nous qui aiment encore plus tendrement les oiseaux que les chasseurs et qui prouvent leur amour en ne chassant pas, béniront aussi le professeur Thijsse, à qui le comte Clary vient d'offrir, au nom du Saint-Hubert-Club, de France, un prix bien mérité. Il est la providence des oiseaux : il a appliqué au phare de Terschelling un appareil qui empêche les oiseaux de mourir par milliers. On sait que les migrateurs, alouettes, étourneaux, grives, bécasses, etc., sont affolés par la clarté des phares ; ils ne sont pas assommés par la lanterne, mais ils tournent autour d'elle jusqu'à ce qu'ils tombent épuisés ; et ils sont mangés par les chats, les goélands ou les gardiens des phares.

La délivrance de la colonne Massoutier autour de Mogador. — Débarquement des blessés des combats de Dar-el-Kadi, ramenés à Casablanca.

Le professeur Thijsse a installé une sorte de perchoir au-dessus du grand phare de Terschelling. Une nuit, deux mille pinsons et alouettes s'y reposèrent et repartirent allègrement ; une autre nuit, ce furent trois mille grives (ces estimations furent faites facilement grâce aux échelons du perchoir, gradués comme une table de calcul). Or, dans les mêmes nuits, des milliers d'oiseaux furent trouvés morts au pied d'autres phares qui ne leur offraient aucun abri pour se reposer.

Le nez du ramoneur. — Les moyens physiques jouent, à notre époque, un rôle en vedette, un rôle économique. Lorsque, par exemple, de modestes serviteurs, de petites gens se font remplacer les dents qui leur manquent, ce n'est point par coquetterie ou par crainte de troubles digestifs, mais afin de se présenter dans la lutte pour le pain avec tous leurs avantages.

Un jour, le docteur allemand Leppmann vit arriver dans sa clinique, qui avait la spécialité de réparer les nez difformes, un jeune ramoneur, affligé d'un appendice nasal par trop volumineux. Ce noir compagnon avait mis de côté quelques centaines de marks pour payer le chirurgien qui corrigerait l'erreur de mesure de la nature. Il ne faut pas avoir un nez grec pour ramoner une cheminée, semble-t-il ; ce travail s'opère dans l'ombre et dans la solitude la plus étroite. Mais l'ouvrier en chapeau haut de forme — cette corporation porte le « tuyau de poêle » sans doute comme enseigne — avait été contraint à cette dépense, à ce sacrifice lourd pour lui, de peur de ne plus trouver d'ouvrage.

L'opération réussit à peu près. Le nez fut diminué de volume, aux dépens du poli de sa surface, car il fut rayé de coutures. Mais le ramoneur eut la ressource de dire que, étudiant universitaire, il avait eu de nombreux duels. Sa clientèle s'inclina avec respect devant cette preuve de bravoure et de littérature.

SUISSE

Croix-Rouge. — Le Conseil fédéral propose aux Chambres d'accorder à l'Association centrale de la Croix-Rouge un subside de 139,000 fr. pour l'équipement de 24 colonnes et l'achat de matériel. Il demande, en outre, à être autorisé à fournir à la Croix-Rouge le matériel d'équipement.

Coopératives. — A Saint-Gall, une conférence des représentants des unions du personnel des C. F. F. a décidé de prendre l'initiative de la création d'une union des coopératives de construction du personnel des transports suisses.

Convention du Gothard. — L'histoire de la note manuscrite oubliée dans les papiers de M. Zemp fait le tour de la presse. L'officieux démenti de la « Nouvelle Gazette de Zurich » est loin d'avoir dissipé tous les doutes au sujet du but visé par ces révélations. Le « Thurgauer Tagblatt », qui touche de près au conseiller national Hoffmann, écrit à ce propos les lignes suivantes :

« On ne se trompe certainement pas beaucoup en supposant que ces révélations étaient destinées à dégager la responsabilité du Conseil fédéral. Il est facile après coup de faire peser le poids d'une situation embarrassée sur quelqu'un qui n'est plus là pour se défendre. En admettant même que M. Zemp ait négligé, pour une raison quelconque, de faire part aux autres membres du Conseil fédéral des déclarations du ministre d'Allemagne, le Conseil fédéral n'en devait pas moins envisager la possibilité que l'Allemagne et l'Italie ne reconnaîtraient pas sans autre le droit de la Suisse à racheter le Gothard. Sans avoir élucidé cette question si primordiale, le Conseil fédérale est entré en négociations avec les Etats subventionnants et s'est laissé prendre par surprise. Feu M. Zemp n'y est certainement pour rien, la faute incombe tout entière à l'imprévoyance des négociateurs suisses. Ce cas démontre d'une façon frappante où peut nous conduire le manque d'une direction stable au département politique. Pour éviter que la Suisse fasse d'autres expériences aussi amères dans ses relations avec les Etats étrangers, il est nécessaire de faire enfin aboutir sans plus tarder l'urgente réorganisation du Conseil fédéral ».

Organe anti-welche. — La « Revue », de Lausanne, très mécontente de voir que le « Berner Tagblatt » est d'accord avec la Suisse romande à peu près unanime pour combattre la convention du Gothard, cherche à discréditer l'organe des conservateurs-libéraux bernois en l'appelant continuellement: l'organe anti-welche. Le «Tagblatt» répond à cela avec beaucoup d'à-propos :

« Oui, il existe un organe anti-welche dans l'affaire de la convention du Gothard. Mais cet organe se nomme la « Revue ». Celle-ci défend, en effet, la convention, pour complaire au Conseil fédéral, contrairement à l'opinion de toute la Suisse romande, qui, si elle pouvait voter sur cette question, refuserait la ratification à une majorité écrasante. »

Le « Berner Tagblatt » a cent fois raison. C'est sans doute précisément par dépit de se trouver obligée, pour défendre l'opinion officielle, de se mettre en contradiction directe avec le sentiment populaire de toute la Suisse romande, que la « Revue » montre tant de nervosité et d'acrimonie personnelle contre les adversaires de la convention du Gothard.

SOLEURE. — On a pu s'étonner, dans le reste de la Suisse, en apprenant que des coups de revolver, amenés par la politique, étaient partis récemment dans le canton de Soleure. Mais depuis quelques années, depuis quelques mois surtout, la vie politique soleuroise est très agitée.

Trois partis, de force inégale, se partagent le corps électoral : les radicaux, qui détiennent le pouvoir, les catholiques, qui forment une minorité très active et remuante, et les socialistes, qui s'allient parfois à l'extrême-droite pour lutter contre la gauche. Chacun de ces groupements cherchait, il y a deux ans, à faire triompher l'un des principaux articles de son programme : les radicaux tenaient particulièrement au succès d'un projet augmentant le traitement des fonctionnaires, les catholiques voulaient faire adopter une loi sur les jours de repos officiels, les socialistes réclamaient une subvention pour l'assurance vieillesse et invalidité.

Au Grand Conseil, tout alla bien, grâce à un compromis entre les diverses fractions politiques de ce corps. Mais, devant le peuple, les trois projets échouèrent : beaucoup d'électeurs radicaux, mécontents à l'idée de voir consacrer, comme jour de repos officiels, des fêtes catholiques, votèrent, le 15 janvier 1911, contre cette loi, qui échoua. Le 21 mai suivant, les cléricaux prirent leur revanche en faisant repousser par les électeurs la loi augmentant le traitement des fonctionnaires et accordant une subvention à l'assurance vieillesse et invalidité. Depuis cette époque, l'agitation alla croissant dans le canton de Soleure.

THURGOVIE. — Un arrêté tardif, c'est celui qui vient d'être mis en vigueur en Thurgovie, et qui règle l'application de la loi d'impôt. Cette loi fut acceptée par le peuple thurgovien le 3 juillet 1898 ; mais on en retarda l'application de quelques années, jusqu'après le renouvellement du cadastre. Un arrêté provisoire fut élaboré en 1904 ; ce provisoire dura huit ans, après quoi le gouvernement trouva le temps de préparer une ordonnance définitive !

BALE. — On lit dans le « Bund » :

Le referendum qui a été lancé contre la nouvelle augmentation des salaires des employés et ouvriers de l'Etat de Bâle-Ville provoque une lutte exaspérée, dont le public ne se rend pas compte, mais qui est d'autant plus intense dans les coulisses. On cherche par tous les moyens possibles à étouffer le referendum.

Dans le quartier de Saint-Jean deux listes presque entièrement couverte de signatures ont été déchirées au milieu des rires ironiques des spectateurs. Le directeur socialiste de la police bâloise, M. Blocher, aura-t-il le courage de sévir ? Dans le même quartier quelques négociants avaient accepté d'exposer des listes dans leurs magasins ; ils ont été obligés de les faire disparaître sous les menaces de boycott des ouvriers. Mais on use de procédés plus condamnables encore. Dans les tramways municipaux, les employés disent à haute voix que si le referendum aboutit, ils sauront se procurer les listes de signatures et faire boycotter tous les négociants qui s'y trouveront.

Il est très compréhensible que de pareils procédés d'intimidation ne restent pas sans effet. On sait, il est vrai, que les listes ne doivent pas être livrées par le département de police, mais dans certains milieux bâlois on en est arrivé à tenir pour possibles de tels actes d'illégalité.

Beaucoup de gens appartenant à toutes les catégories sociales estiment qu'il ne convient pas d'élever une seconde fois des traitements qui ont déjà été augmentés dans des proportions très appréciables en 1909. On craint que ce nouveau mouvement de salaires ne se répercute sur l'industrie privée et les métiers.

ZURICH. — Les autorités zuricoises ont décidé, il y a quelques mois, d'augmenter les droits immobiliers. Les conséquences de cette mesure n'ont pas tardé à se faire sentir. Au Nouvel-An presque tous les propriétaires ont avisé leurs locataires qu'ils haussaient le prix des loyers dès de prochain terme, qui tombe sur le 1er avril. Dans beaucoup de cas les propriétaires profitent de ce mouvement, non seulement pour faire supporter aux locataires les nouveaux droits fiscaux mais aussi pour augmenter le rendement de leurs immeubles. Aussi les résiliations de bail pleuvent-elles dans la cité de la Limmat. Comme on y a énormément construit depuis quelques années, l'offre est encore bien supérieure à la demande. L'office municipal des logements n'offrait ces jours-ci pas moins de 1278 appartements, dont plus des deux tiers à trois et quatre chambres.

La situation financière est tendue, le renchérissement général de la vie, l'augmentation des taxes immobilières ont conduit à un état de choses qui, selon les journaux zuricois, ne peut aboutir qu'à une crise du bâtiment. Déjà les entrepreneurs éprouvent les plus grandes difficultés à se procurer des capitaux et il est à peu près impossible, à l'heure qu'il est, de placer de bonnes hypothèques de premier rang.

LUCERNE. — Au cours de la discussion du rapport de gestion, le Conseil municipal de Lucerne a approuvé le postulat par lequel la police est invitée à exercer une surveillance sur les pensions et les cuisines populaires italiennes ainsi que sur certaines auberges clandestines.

BALE-CAMPAGNE. — M. William Ruding-Vogt a été atteint au cou par un des coups de feu tirés par Brunner, à Lauwil. Il est mort dans la nuit de dimanche à lundi ; il laisse trois petits enfants. M. Emile Vogt-Gysin a eu le cou traversé par une balle, qui a pénétré dans la bouche et a atteint grièvement la langue et la mâchoire. Le cafetier Vogt et une autre personne ont été effleurées par des balles à la tête et aux bras. Brunner avait encore préparé à son domicile deux sabres aiguisés, un couteau affilé et deux bouteilles de poison. Après son arrestation, il a été si maltraité par la foule que l'on doute à l'hôpital de Bâle de son rétablissement. Depuis assez longtemps déjà, Brunner passait pour être anormal. Il semble également qu'il se soit adonné à l'alcool.

TESSIN. — M. Giacomo Mascolorini, de Cugnasco, habite le romantique val Verzasca. Il vient de célébrer son 106me anniversaire, et a reçu à cette occasion de nombreux témoignages d'affection de tous les environs. Le centenaire, encore très vert de corps et d'esprit, fait le récit de son mariage... il y a 83 ans ! Sa femme est morte à l'âge de 77 ans en 1882. Ses six enfants sont vivants ; l'aîné a 88 ans, le cadet 80. Deux de ses fils sont déjà arrière-grand-père.

FRIBOURG. — Samedi soir, un peu avant huit heures, le nommé Etienne B., célibataire, bûcheron, rentrait chez lui, à la rue des Alpes, à Fribourg. Le malheureux était pris de vin ; en montant l'escalier assez raide qui conduit à sa chambre, il perdit l'équilibre et tomba à la renverse. On le trouva sans vie, le crâne fracturé, au bas de l'escalier. Un docteur, appelé aussitôt par la gendarmerie du quartier, ne put que constater le décès. Etienne B. avait 59 ans.

COURRIER BERNOIS

(De notre correspondant)

Dans les bas-fonds

Vu de la terrasse de la cathédrale, où ne manquent pas de se rendre tous les visiteurs de la ville fédérale, le quartier de la Matte, avec ses vieilles maisons rangées au bord de l'Aar, parfois à fleur d'eau, est infiniment pittoresque. On songe cependant à le faire disparaître ou tout au moins à le remplacer, et le Heimatschutz serait fort mal venu de s'insurger contre la disparition de ces vieilles masures, nids à tuberculose et où s'entassent parfois, dans une seule pièce, sombre et humide, des familles entières. Il s'est constitué, en effet, une société qui se propose de jeter bas, peu à peu, toutes ces demeures, humides et malsaines, pour les remplacer par de solides et plaisantes maisonnettes qui auraient le double avantage d'être conformes à l'hygiène et de ne pas affliger l'œil. Ce ne seront pas de ces immenses casernes ouvrières, vrais phalanstères où logent parfois des dizaines de familles et où les querelles et les criailleries sont incessantes et funestes.

Un concours ouvert entre architectes bernois pour examiner la question de la transformation du quartier de la Matte a fait surgir plusieurs projets intéressants, mais qui ne semblent pas être ni les uns ni les autres d'une réalisation pratique. Il faut avouer que le problème est difficile à résoudre et qu'on est obligé de compter avec les frais. Les loyers, en effet, ne rapportent pas grand'chose dans ces quartiers où les millionnaires n'abondent pas et d'autre part, je vous l'ai dit, on ne veut pas non plus édifier là de ces casernes ouvrières, sans cachet et constituant de simples cubes de maçonnerie. Dans ces conditions, la solution n'est pas simple à trouver.

Elle ne semble point encore l'être pour le moment et l'on ne s'arrêtera probablement à un des projets présentés qu'après lui avoir fait subir de très notables modifications. Il sera bon, en tous cas, de ne pas tarder, car certains immeubles du quartier en question constituent un vrai défi à l'hygiène et à la civilisation. Sans parler des chambres où ne pénètre jamais un rayon de soleil et dont les fenêtres s'ouvrent sur des arrière-cours boueuses et malodorantes, il est nombre de pièces que l'on n'arrive jamais à sécher et dont les murs suintent été comme hiver. Dès que l'Aar voit son niveau s'élever de quelques centimètres — ce qui arrive après les grosses pluies et très fréquemment — les caves sont inondées et l'on se figure combien est funeste pareille situation. Lors des grandes inondations de 1910, une rue entière fut sous l'eau jusqu'au rez-de-chaussée et, depuis lors, les maisons n'ont jamais pu sécher complètement, le peu de soleil qui pourrait y pénétrer étant arrêté par des arcades à hauteur d'homme. Aussi ne faut-il pas s'étonner si la mortalité, en ces quartiers populaires et surpeuplés, atteint un chiffre considérable surtout parmi des petits enfants. Il existe certains immeubles — signalés à maintes reprises par les médecins — où la tuberculose règne à l'état endémique et qui n'en sont pas moins constamment loués et habités.

L'idée de remplacer ces foyers de maladie et d'infection par de nouveaux immeubles, peut-être moins noircis et bronzés par la patine du temps, mais répondant mieux aux exigences les plus élémentaires de l'hygiène, doit donc être saluée avec plaisir, et l'on ne peut que souhaiter très vivement de voir cette transformation s'opérer le plus tôt possible, pour le plus grand bien des habitants de la Matte et pour le bon renom de la ville fédérale.

Courrier genevois

(De notre correspondant particulier)

Contrebande de guerre. — A la scène. — Bienfaisance française. — Au Grand Lancy.

Un ex-garde rural, ancien soldat à la légion étrangère, vient d'être arrêté à Paris pour introduction de munitions de guerre au Maroc.

Le héros de cette triste affaire, Alex. Montillet, fut mêlé, il y a quatre ans, à une histoire analogue. Le fils d'un entrepreneur, domicilié à la rue du Stand, emballait des capsules au fulminate de mercure dans des malles à double fond, lorsqu'une explosion se produisit. La police fit une enquête ; elle apprit que ces capsules étaient expédiées à Casablanca, à Montillet, qui les remettait en fraude aux Marocains. Et maintenant, le juge de Casablanca va instruire ce procès dont la nouvelle a fait grand bruit dans notre ville. On se rappelle, en effet, que M. travailla dans une des principales boucheries, qu'il quitta pour prendre du service dans la légion. Il revint ensuite, fit un stage de quelques mois dans le corps des gardes ruraux ; l'Afrique l'attirait beaucoup, il retourna au Maroc pour s'occuper d'un commerce sans doute lucratif, mais illicite au premier chef ; M. ne tardera pas à regretter ses actes ; trop tard.

***

« L'âne de Buridan », vaudeville de Flers et Caillavet, fait courir tout Genève à la Comédie. Les habitués de la maison communale de Plainpalais garderont un bon souvenir des débuts, à Genève, d'une institution bien ancrée dans nos mœurs. Et pour la dernière semaine au théâtre de la rue de Carouge, — la nouvelle Comédie ouvre ses portes samedi au boulevard des Philosophes — le spectacle a été fort bien choisi.

Les matinées classiques sont un vrai régal pour tous et d'un réel intérêt pour les élèves de l'enseignement secondaire. A signaler l'après-midi de jeudi avec « Le malade imaginaire » et la magistrale causerie de votre concitoyen, M. Ph. Godet, si aimé de notre public, qu'il parle à la Comédie ou à l'Athénée.

***

Sous la présidence de M. Bricage, chancelier du consulat général de France, le comité des colonies de vacances a tenu séance. Près de la moitié des sociétés françaises étaient représentées. L'actif de ce comité, de création récente, s'élève à deux mille francs environ ; c'est un des rares groupements qui rendent de signalés services aux familles nombreuses de la colonie et au comité genevois.

Une proposition tendant à transformer la bienfaisance française a provoqué un échange de vue des plus intéressants. L'assemblée a prié le comité de rédiger un rapport sur cette question brûlante que devra examiner le successeur de M. Jullemier au consulat général. De tous côtés, on entend répéter que l'assistance laisse beaucoup à désirer dans notre ville, qui compte 40,000 Français.

La statistique montre, en effet, que malgré les nombreuses sociétés de secours de leur colonie, les Français sont les meilleurs clients de notre bureau de bienfaisance, ils viennent en deuxième rang, après les Genevois, et tiennent la première place parmi les confédérés et les étrangers.

Une réforme importante s'impose dans ce domaine, pour le bon renom de nos amis et dans l'intérêt général. L'assistance aux étrangers par les étrangers eux-mêmes, telle doit être la règle à observer.

***

Non loin de Genève, au Grand Lancy, les protestants possèdent, depuis dimanche, un nouveau lieu de culte dont les plans sont dus à M. L. Fulpius, architecte.

Délégués du consistoire et de la compagnie des pasteurs avaient pris place au pied de la chaire occupée par M. Dückest, qui prononça un sermon de circonstance.

Après le service religieux eut lieu l'inauguration de paroisse. Au cours de la cérémonie, M. Alfred Marignac, président du conseil de paroisse de Lancy-Onex, remercia vivement Mme Duperrut, donatrice du terrain, mère du regretté professeur de philosophie à la faculté libre, enlevé, il y a quelques années, en pleine jeunesse, à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis. La chapelle du Grand Lancy, la maison paroissiale de la Jonction, inaugurée l'an dernier, montrent l'activité inlassable de tous ceux qui sont groupés autour de l'Eglise protestante nationale.

J. B.

RÉGION DES LACS

Yverdon. — En 1912, il y a eu 190 naissances (177 en 1911). Le nombre des décès s'est élevé à 153 (188 en 1911). 82 mariages ont été célébrés (74 en 1911).

Bienne. — Le premier lot pour la transformation de la gare a été remis par le Conseil d'administration des C.F.F. à un consortium d'entrepreneurs biennois. Les ouvrages remis se répartissent en deux parties principales, soit le déplacement de la ligne Mâche-Bienne au pied du Krähenberg et l'infrastructure pour la gare aux manœuvres et celles aux marchandises, au Bruhl. Les travaux commenceront par les terrassements au Krähenberg ; les matériaux rendus disponibles à cet endroit seront utilisés pour l'emplacement de la nouvelle gare aux marchandises. Le Bruhl, Madretsch et les environs présenteront donc bientôt une vive animation, car l'ouvrage sera commencé dans un mois environ. Le bâtiment destiné aux bureaux de l'entreprise est déjà en construction au Bruhl. Environ 500 ouvriers seront occupés aux travaux remis samedi.

CANTON

Le Landeron (corr.). — Malgré le temps franchement abominable, la foire de lundi a été très fréquentée : 160 pièces de gros bétail et 290 porcs étaient exposés en vente.

Contrairement à ce qu'on signalait sur d'autres marchés récents, les prix se maintiennent très élevés, à la grande satisfaction des vendeurs. Une paire de bœufs n'a été cédée que pour 1500 fr.

Les transactions furent nombreuses. La gare a expédié 23 vagons contenant 114 pièces.

La Chaux-de-Fonds. — La neige est enfin tombée, dans le Jura, en quantité très suffisante, et les courses nationales de skis, renvoyées de 1912 à 1913, pourront donc avoir lieu samedi et dimanche prochains.

Le samedi sera le jour des courses de fond, de dames, de la jeunesse et des patrouilles militaires avec cavaliers. Le dimanche sera réservé aux sauts et aux patrouilles militaires.

Le lundi 27, les skieurs iront en excursion au Chasseral et à Tête-de-Ran.

La piste de saut, très abrupte, est à une demi-lieue de la ville, en pleine forêt, et des estrades ont été établies pour la commodité des spectateurs.

Hospice de Perreux. — Le Conseil d'Etat a nommé en qualité de second médecin de l'hospice cantonal de Perreux le Dr Jean-Maximilien Jacot-Guillarmod, actuellement interne à l'hôpital cantonal de Genève.

Voir la suite des nouvelles à la page six.

HERNIE

Si vous souffrez de votre hernie ou de votre bandage, si vous avez essayé sans succès tous les systèmes, suivi toutes les méthodes sans résultat, adoptez le bandage du Dr L. BARRERE (3, Bld du Palais, Paris), appareil exclusivement sérieux et scientifique avec lequel vous ne pouvez avoir aucune déconvenue. Quels que soient votre âge, votre sexe, l'ancienneté ou la force de votre hernie, vous reviendrez instantanément à votre état normal et vous pourrez vous livrer sans gêne ni danger aux travaux les plus pénibles et aux sports les plus fatigants.

Le résultat est certain et **garanti par écrit** Les bandages du Dr L. BARRERE seront essayés gratuitement à **Neuchâtel,** M. REBER, bandagiste, place de l'Hôtel-de-Ville, le jeudi 23 janvier. H 204 X bis

Mesdames ! Nous vous rappelons que la meilleure crème pour le teint et les soins de la peau est toujours la **Crème Berthuin.** — En vente partout : parfumeries, pharmacies drogueries.

Il y a déjà plusieurs années que nous avons essayé les **Pastilles Wybert-Gaba,** et nous avons eu lieu de nous féliciter de leur efficacité. Elles sont vraiment bonnes contre le rhume et laissent une agréable sensation de fraîcheur dans la bouche.»

Mlle H. Z., Genève, le 18 mai 1911.

En vente dans les pharmacies et drogueries à 1 franc la boîte.

NEUCHATEL

Trio Kellert. — Beaucoup de monde, de nouveau, au concert qu'ont donné hier les trois frères russes, avec un programme spécialement consacré à Beethoven.

Ceux qui assistèrent à la première audition savent ce que valent les qualités d'ensemble de ce trio ; elles se sont manifestées avec force dans le trio à l'archiduc comme dans celui en sol mineur de Schumann, qui terminait le concert. La première de ces deux œuvres a été exécutée avec toute la majesté qui lui convient et un sentiment d'une exquise finesse ; heureux les artistes qui savent à ce point disparaître individuellement xprimer la musique d'une façon plus entière en formant un tout d'une superbe cohésion ; on ne rêverait pas quelque chose de plus grand que l'andante, chanté à ravir.

Avec Schumann, le trio a pu donner libre cours à la fougue de son tempérament ; exécution bonne également.

Et les solistes valent l'ensemble ; le violoniste a joué la sonate à Kreutzer, dont la dernière interprétation nous avait été donnée ici par Sarasate, pour autant que nous pouvons nous souvenir. Sans valoir le jeu du célèbre Espagnol, celui de Raphaël Kellert sort cependant de l'ordinaire ; on l'a bien vu dans les variations, si difficiles à bien jouer.

Quant au violoncelliste, il avait jeté son dévolu sur une sonate de Beethoven qui ne lui a peut-être pas permis de donner sa mesure, mais dans laquelle il a mis toute sa probité et son âme d'artiste ; nous ne l'en avons que plus admiré, car il est si aisé, aujourd'hui, de faire de l'« épate ».

En résumé, superbe audition, dont on se souviendra.

Militaire. — Le caporal Marcel Kurz, de Neuchâtel, à Zurich, est nommé lieutenant de mitrailleurs d'infanterie.

Agression. — Mardi soir, à 10 h. 20, un voyageur attendait le tramway de Serrières à son passage devant l'hôtel de ville. Comme il se préparait à monter en voiture, un individu le frappa, puis prit la fuite. Le voyageur saignant du nez, ne put voir où son agresseur s'était enfui ; mais il serait bon que ce drôle de personnage tombât dans les mains de la justice.

Conférences académiques. — M. Cart a développé hier soir la deuxième partie de son sujet : « La Crète ancienne ».

Au point de vue religieux, il ne semble pas que les anciens Crétois aient eu des temples affectés spécialement à l'exercice de leur culte ; les « palais » semblent bien avoir rempli, à côté de leur rôle « politique », un rôle religieux ; ils étaient à la fois temple et palais et dans les ruines de chacun, il a été possible d'identifier la chapelle, le sanctuaire, avec tous les objets servant aux pratiques sacrées. Le roi, très probablement, était le grand prêtre du sanctuaire.

L'art de la céramique fut poussé assez loin chez ces anciens, et l'ornementation des poteries est des plus intéressante et très artistique ; affranchie de la ligne droite, elle comprend la spirale, la rosette, le décor floral, etc. ; dans la céramique comme dans la statuaire, ces artistes du passé recherchaient le pittoresque, l'intensité dans l'action. S'ils semblent avoir subi l'influence de l'Egypte, ils ont su donner cependant à leurs œuvres un cachet spécial ; la recherche constante du détail y est pour beaucoup.

Les objets mis à jour pendant les fouilles sont transportés au musée de Candie ; parmi ces objets, les plus nombreux, — on en a trouvé des milliers — consistent en tablettes recouvertes de caractères hiéroglyphiques, dont les textes, jusqu'à aujourd'hui, sont restés absolument indéchiffrables. Notre alphabet phénicien aurait-il sa source, en tout ou en partie, dans cette écriture ? Le fait est possible, mais non prouvé.

Une série de vues sur l'écran, très intéressantes, ont agrémenté cette conférence académique, la dernière de l'hiver.

P. B.

PROPOS VARIÉS

Qui veut être académicien ? Ça ne coûte pas cher : c'est 25 francs plus quelques autres menus frais.

On ne fera pas partie, il est vrai, de l'Institut de France ; mais on sera membre de l'Académie physico-chimique italienne, siège « en » Palerme, comme dit l'en-tête d'une lettre reçue par un de nos amis de Neuchâtel et dont voici la savoureuse teneur :

« Monsieur,

Le conseil directif, vus les articles 16 et 20 du statut, dans la dernière séance, en considération de la très vaste doctrine et de toutes les autres valeurs, dont vous êtes orné, vous a délibéré la nomination à officier de cette Académie, vous décernant aussi la médaille de première classe au mérite scientifique et humanitaire.

En vous donnant participation de cette délibération, nous vous avertitons qu'aussitôt que vous nous ferez connaître votre acceptation, vous uniformant aux articles 19 et 22 du statut, nous vous enverrons le diplôme, la médaille et tous les autres documents relatifs au titre à vous décerné.

En vous priant d'envoyer votre adhésion en langue française ou italienne, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le secrétaire, G. BANDIERA. *Le président,* G. MARLETTA. »

Cette lettre date de quelques mois déjà, mais en apprenant que d'autres personnes venaient d'en recevoir, à Neuchâtel, notre ami a pensé qu'il n'était pas inutile de la publier.

Les articles 19 et 22 auxquels il faut se conformer — ou plutôt « s'uniformer » — prévoient le paiement d'une taxe d'inscription de 25 francs «pour une seule fois» et des frais de poste pour la médaille, car l'Académie « pour le moment n'a pas des fonds disponibles ». — Comme c'est regrettable !

On trouve beaucoup d'autres dispositions intéressantes dans les statuts de l'Académie physico-chimique italienne, siège en Palerme ; mais celles que nous venons de résumer sont sans doute essentielles aux yeux du digne président et du non moins digne secrétaire qui disent de si belles choses aux destinataires de leur circulaire.

Ceux-ci s'empresseront de se faire recevoir académiciens, s'ils ont perdu tout souvenir d'une jolie fable de La Fontaine où il est question d'un renard, d'un corbeau et d'un fromage.

POLITIQUE

La Convention du Gothard

On télégraphie de Berne à la « Revue » que le Conseil fédéral a pris connaissance mardi matin de la première partie du rapport de M. Schulthess sur la Convention du Gothard. Il discutera l'ensemble du rapport dans une séance extraordinaire qui a été fixée à samedi. Le rapport sera ensuite remis confidentiellement aux membres de la commission.

La « Revue » ajoute que le Conseil fédéral discutera ultérieurement la question de savoir s'il y a lieu de publier ce rapport. (Oh ! oh !).

Affaires tessinoises

Le Grand Conseil a adopté un arrêté concernant l'augmentation du traitement des instituteurs secondaires. Répondant à une interpellation de M. Ferri, M. Borella, conseiller d'Etat, a déclaré que le gouvernement a décidé la publication du jugement contre le préteur Donati. Le « Journal officiel », dans le dernier numéro, publie le jugement concernant la suspension du notariat de M. Silvio Molo.

En Epire

Le ministère de la guerre publie un télégramme du général Sapoundjakis annonçant que mardi matin il a pris l'offensive. Les hauteurs nord de Ozeti et de Lessana ont été occupées avec des pertes insignifiantes.

L'ennemi s'est retiré et a subi de grosses pertes. La colline d'Avango a été occupée ainsi que les contreforts situés au nord du village de Lessana. En outre les positions fortifiées de St-Nicolas ont été occupées. Une pluie torrentielle ne cesse de tomber.

Au Reichstag

Le Reichstag a continué mardi la discussion du budget de l'office impérial de l'intérieur. Il a adopté ensuite une résolution contre le renchérissement du café par la valorisation.

Après avoir voté la création d'un nouveau poste de directeur ministériel à la division du commerce du ministère de l'intérieur, le Reichstag s'est ajourné à mercredi.

En dépit des déclarations officieuses faites récemment en France et qui établissent qu'il n'existe pas de racoleurs pour la Légion étrangère, certains journaux allemands continuent d'en parler comme d'une institution existante, M. Muller-Meiningen a déposé sur le bureau du Reichstag la question suivante :

« L'assertion répandue publiquement suivant laquelle le racolage pour la Légion étrangère a été ces derniers temps particulièrement intense et que le racolage prend de plus grandes proportions est-elle justifiée ? Dans l'affirmative, que pensent faire les gouvernements confédérés pour enrayer ces abus ? »

Le cabinet Briand

M. Briand a achevé mardi matin les consultations sur la situation politique. Le cabinet a été définitivement constitué l'après-midi.

Il a été composé de la façon suivante :

Président du conseil et intérieur : M. Briand. Affaires étrangères : M. Jonnart. Travail : M. René Besnard. Commerce : M. Guist'hau. Agriculture : M. Fernand David. Colonies : M. Jean Morel, sénateur de la Loire. Marine : M. Pierre Baudin. Guerre : M. Etienne. Instruction publique : M. Steeg. Justice : M. Barthou. Finances : M. Klotz. Travaux publics : M. Jean Dupuy.

Sous-secrétaires : à l'intérieur, M. Paul Morel ; postes, M. Chaumet ; beaux-arts, M. Léon Bérard ; finances, M. Bourély.

L'« Echo de Paris » dit que le refus de M. Delcassé de faire partie de la combinaison Briand est motivé par des considérations de santé. M. Delcassé est en effet dans un état très précaire ; il a été très affecté de l'accident survenu récemment à son fils, et ce dernier doit subir mercredi une nouvelle opération.

Les radicaux socialistes qui sont venus à la Chambre se montraient assez peu satisfaits parce qu'ils trouvent qu'on ne leur a pas fait une part suffisante. Quant aux proportionnalistes, d'une façon générale, ils se déclarent d'accord à appuyer le ministère s'il prend des engagements suffisamment nets au sujet de la R. P.

PENSÉES

L'enseignement est un métier où il faut savoir perdre du temps pour en gagner.

(J.-J. Rousseau.)

Si vous achetez ce dont vous n'avez pas besoin, vous vendrez bientôt ce qui vous est nécessaire.

(Franklin.)

VERS LA PAIX

La « Nouvelle Presse libre » de Vienne apprend de Constantinople que la paix est assurée. Le conseil des ministres a décidé, sous réserve de ratification par le sultan, d'adopter une des solutions pacifiques qui se présenteront. La décision définitive sera prise jeudi.

On mande de Constantinople au « Berliner Lokal Anzeiger » :

« La Porte a fait communiquer aux puissances par ses ambassadeurs que pour répondre aux vœux des puissances, et par désir de la paix, elle est disposée à faire une dernière concession, à savoir qu'Andrinople soit gouvernée par des fonctionnaires turcs et bulgares. D'après le journal la « Turquie », les îles deviendraient autonomes sous le protectorat des grandes puissances. La paix serait ainsi bientôt conclue. »

— Le langage de la presse turque montre qu'il est permis de supposer que la réponse à la démarche collective des puissances sera satisfaisante.

La convocation du Congrès n'est pas encore décidée. C'est seulement mardi après midi que le conseil des ministres prendra une décision à ce sujet. Nazim pacha s'oppose formellement à cette convocation. Il reproche à ses collègues du gouvernement de vouloir rejeter les responsabilités sur un conseil irresponsable.

On croit que la Porte a décidé de demander dans sa réponse aux puissances qu'Andrinople soit neutralisée et que des compensations soient données à la Turquie du côté des îles, parce qu'Andrinople n'est pas encore tombée.

— On mande de Saint-Pétersbourg au « Berliner Tageblatt » :

« Dans les cercles diplomatiques russes on considère l'action des puissances à Constantinople comme très utile. On assure que la note collective n'a pas pour but de forcer la Turquie à accepter les conditions des alliés, mais de diminuer les divergences de vues qui se sont manifestées entre les délégués à Londres et d'éviter un ultimatum.

La conférence des ambassadeurs à Londres a révélé entre les puissances de si grandes divergences de vues qu'on a renoncé à l'idée d'un congrès sur la question d'Orient. Toutes les questions pendantes devront être réglées par voie diplomatique par la conférence des ambassadeurs. »

NOUVELLES DIVERSES

Un drame. — Mardi vers midi, à l'avenue du Léman, à Lausanne, une jeune Hollandaise, Mlle Jensen, arrivée à Lausanne en décembre dernier, a été tuée net dans l'escalier, après une courte discussion, par un individu qui s'est tiré immédiatement une balle dans la tête. C'est un nommé Secker. L'état du meurtrier est très grave.

Fortifications italiennes. — L'« Italia » annonce que l'autorité militaire de Turin a acquis par voie d'expropriation, à Fondotoce, dans la région de la future ligne Locarno-Fondotoce, une assez importante étendue de terrains appartenant à divers propriétaires. Des ouvrages militaires seront établis là, ainsi que sur le Mont-Orfano, qui domine le petit lac de Mergosso et le lac Majeur à l'embouchure de la Toce. Ils sont destinés à protéger les tronçons de voie ferrée Gravelona-Domodossola, Toce-Omegna et Fondotoce-Pallanza.

Le transport des céréales. — Le chargement d'environ 2000 vagons de céréales est transporté actuellement sur des bateaux à moteurs d'Ueberlingen à Rorschach (lac de Constance). Ces céréales viennent de Mannheim et seront partiellement affectées aux magasins de Rorschach, partiellement expédiées plus loin. C'est la première fois qu'une masse aussi considérable de céréales est transportée à travers le lac, au lieu d'être envoyée en Suisse par voie ferrée, via Constance et les C. F. F. La voie lacustre est préférée parce que le coût du transport est de 4 fr. de moins par vagon. Ce fait fournit un nouvel argument aux partisans de la navigation commerciale du Rhin au lac de Constance.

Les récoltes de 1912. — La statistique agricole du mois de janvier de l'Institut international d'agriculture donne les chiffres provisoires de la récolte 1912-1913.

Pour le froment, Argentine, 64,000,000 de quintaux ; Australie, 21,522,000 quintaux, soit une augmentation de 41,5 et de 10 % par rapport à la production de l'année dernière.

Avoine, Argentine 16,820,000 quintaux, soit une augmentation de 67,5 %.

La production du lin (graine) est estimée pour l'Argentine à 13 millions, soit une augmentation de 127,1 % sur l'année 1911-1912.

Au Brésil, la production du café est évaluée à 6 millions de quintaux, soit une diminution de 20 % par rapport à l'année dernière.

En ce qui concerne le froment, on a le pourcentage suivant quand on regarde les superficies ensemencées en 1912 et celles de 1911 : Belgique 97 %, Espagne 93 %, Grande-Bretagne 95 %, Canada 93,9 %, Etats-Unis 97,5 %, Japon 99,7 %, Indes 102,5 %. Les ensemencements ne se sont pas généralement faits dans de très bonnes conditions en Espagne, en Hongrie et en Roumanie. En Russie, sur 86 gouvernements, l'état de la culture est supérieur à la moyenne ou moyen dans 61 d'entre eux, et inférieur dans 25.

Sous le régime libéral. — Le gouvernement espagnol a décidé de gracier le soldat protestant qui a refusé de s'agenouiller pendant la messe et qui avait été récemment condamné pour ce fait.

Des dispositions seront publiées incessamment qui détermineront ce cas afin d'éviter le retour de pareils incidents.

Un parc pour les oiseaux. — Une des femmes les plus riches des Etats-Unis, Mme Russell-Sage, veuve du financier du même nom, vient d'acheter, pour le prix de 750,000 fr., Marsh Island, île située au large de la Louisiane, et qui sert d'étape ou de lieu de nidification à des multitudes d'oiseaux migrateurs.

Longtemps, on put y voir des colonies de canards et d'oies sauvages extrêmement nombreuses qui y passaient l'hiver. Les agents des marchands de plumes massacrèrent des millions de ces oiseaux.

La générosité de Mme Russel-Sage fera de Marsh Island un refuge inviolable pour les oiseaux sauvages ; ils y seront protégés par des gardes qui dépendront du gouvernement fédéral et de l'Etat de la Louisiane.

LE TRUST DE L'ARGENT

Le renvoi d'un objet à une commission signifie souvent son ajournement aux calendes grecques ou son abandon dissimulé. La nomination aux Etats-Unis de la commission congressionnelle chargée de faire une enquête sur le fameux trust de l'argent ne promettait rien qui vaille.

C'était là une idée qui avait surgi au milieu de la fièvre de la campagne présidentielle : qu'en pouvait-on espérer ? Des révélations aussi sensationnelles qu'imprécises, des suspicions entretenues dans la masse défiante du public, une occasion pour les aigrefins de la politique de se faire une popularité de mauvais aloi ?

Pour une fois, il y a eu une agréable surprise.

En vertu du privilège de pouvoir citer devant elle les personnalités dont elle avait besoin, la commission d'enquête appelait à Washington, il y a quelques jours, la plus grande puissance financière actuelle, non seulement des Etats-Unis, mais du monde entier. Nous voulons parler de M. John Pierpont Morgan, connu pour ses libéralités plus que princières pour l'enrichissement des musées d'art de son pays.

M. Morgan s'est rendu dans la ville fédérale accompagné de six avocats parmi les plus notables pour leur autorité dans les questions de finance et de sociétés anonymes.

L'apparition de ce colosse de la richesse des temps modernes devant les représentants de la nation a fait dire au « Washington Times » qu'« un chapitre de l'histoire de l'Amérique s'est fermé et qu'un autre s'est ouvert lorsque John Pierpont Morgan s'est présenté devant la commission de la Chambre basse ». Il a beaucoup frappé par la vigueur et la netteté de ses réponses. Naturellement ce n'est pas lui qui allait admettre la concession simpliste d'un trust de l'argent, analogue à celui du tabac, de l'acier ou du pétrole.

Aussi bien n'est-ce pas de cela qu'il s'agissait. C'est une opinion devenue courante que celle qui fut exprimée à la Bourse de New-York en ces termes : « Personne ne réussira à emprunter un million de dollars à New-York si John Pierpont Morgan a décidé que cet argent ne serait pas prêté. »

Or, les explications fournies par le banquier new-yorkais à la commission présidée par le représentant Pujo, bien loin d'ébranler cette manière de voir, n'ont fait que l'enfoncer davantage dans les esprits. Voici de la part de cet homme qui se plaît à exalter l'association, ou, pour employer son propre langage, la coopération économique, quelques aveux intéressants :

— Votre influence, dans les diverses directions, est entièrement inconsciente, n'est-ce pas ? — Si elle existe, c'est bien ainsi.

— Vous vous êtes appliqué à mettre fin à la concurrence entre le Grand chemin de fer du Nord et le Nord Pacific par l'organisation de la Société des titres du Nord ? — Je les ai réunis ensemble.

— Vous voulez dire que vous avez fait cesser la concurrence qui existait entre ces deux lignes ? — Je suppose que c'est bien cela.

— Pensez-vous que pareille chose puisse se défendre ? — Cela dépend chaque fois de la nature du cas.

Ce qui ressort à l'évidence de l'enquête qui se poursuit, c'est qu'il existe aux Etats-Unis une ou deux douzaines d'hommes à la tête de grands établissements financiers qui tiennent dans leur dépendance des capitaux énormes et, par là même, un grand nombre de chemins de fer et autres entreprises de premier ordre.

Ces hommes combinent leurs intérêts, ils sont les maîtres du crédit, et s'il leur convient de recourir à une panique pour détourner d'eux quelque menace législative, ils sont de force à y réussir, ce qu'attestent, affirme-t-on, certaines pages de l'histoire économique américaine.

Nul ne doute aujourd'hui de cette puissance de l'association capitaliste célébrée par M. Morgan, et des dangers qu'elle présente. Aussi la suite de l'enquête sur le money trust est-elle attendue avec le plus vif intérêt, sauf pourtant par le monde financier à New-York, qui ne dérage pas.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*)

Une éruption volcanique

GUADALAJARA (Mexique), 22. — Hier après midi le volcan Colima a eu une violente éruption.

Des milliers de personnes du voisinage s'enfuient.

On craint qu'il n'y ait des morts dans les villages éloignés de la voie ferrée.

Une centaine de réfugiés sont arrivés à Guadalajara sur un train de marchandises.

Les fugitifs, afin de pouvoir faire partir le train, durent le dégager des cendres volcaniques ; le train a été arrêté maintes fois en cours de route par des cendres.

Le cratère a lancé beaucoup de lave et il dégorge des masses énormes de cendres et de fumée, mélangées de gaz asphyxiants.

La guerre

Provocations autrichiennes

CETTIGNÉ, 22. — L'Autriche-Hongrie continue actuellement sur la frontière monténégrine des armements, surtout du côté de la Bosnie-Herzégovine, bien que le Monténégro tienne ses frontières complètement désarmées.

Des patrouilles autrichiennes longent la frontière nuit et jour.

Une convocation

CONSTANTINOPLE, 22. — Le conseil des ministres a décidé, après une longue discussion, de convoquer pour jeudi une assemblée de cent membres ayant un caractère d'information sur la situation politique et militaire actuelle.

Le sort d'Andrinople

CONSTANTINOPLE, 22. — On dit maintenant ouvertement au ministère des affaires étrangères que le gouvernement a décidé la cession pure et simple d'Andrinople.

On croit que la réponse de la Porte à la note des puissances sera remise aux ambassadeurs après-demain.

Au palais.

— Hélas ! Messieurs, dans cette affaire, mon client a été plumé comme un lapin.

(Avocat, trib. civil, Seine, 1re chambre.)

MM. les abonnés de la ville qui n'ont pas réglé aux porteuses le montant de leur abonnement pour 1913 sont invités à retirer leur quittance au bureau du journal, rue du Temple-Neuf 1.

Nous prélèverons, par remboursement postal, le montant des quittances non retirées.

Feuille d'Avis de Neuchâtel

AVIS TARDIFS

APOLLO

JEUDI, à 3 heures

Grand Spectacle

pour la Jeunesse

autorisé par la Commission scolaire

SOUS-OFFICIERS - NEUCHATEL

CE SOIR, à 8 h. 15, au local (Hôtel Schweizerhof)

CONFÉRENCE

par M. le Capitaine-Instructeur Reutter

Sujet : **Du passage forcé des cours d'eau**

Cordiale invitation. LE COMITÉ

Madame Lina Pernaux-Junier et Mademoiselle Sophie Bonjour, à Bâle, Monsieur et Madame Langham-Pernaux et leur fille, à Londres, Mademoiselle Emilie Pernaux, à Nice, Monsieur et Madame Reese-Pernaux et leurs enfants, à Bâle, Messieurs C. A. et Victor Schumann, à Weimar, Monsieur et Madame Schmütz-Pernaux, à Wangen, Monsieur et Madame Martin-Pernaux et leurs enfants, à Kœnigsfeld, Madame Bonjour et ses fils, Madame Edouard Junier et ses enfants, à Neuchâtel, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

Monsieur Victor PERNAUX

leur cher époux, frère, beau-frère et oncle, que Dieu a repris à lui après de longues souffrances.

Ne crains point, crois seulement.
Luc VIII, v. 50.

Bâle, le 21 janvier 1913.

Madame Paul Descombes-Schwab et ses enfants, à Châles ; Madame veuve Marie Ryser-Descombes et ses enfants, à Cressier ; Monsieur et Madame Emile Descombes-Brand et leurs enfants, à Bevaix ; Monsieur et Madame Hermann Descombes-Kormann et leurs enfants, à Cornaux ; Monsieur et Madame Numa Descombes-Racine et leurs enfants, à Bellevue ; Mademoiselle Virginie Descombes, à Cressier ; Madame Aubsburger-Descombes, à St-Imier ; Monsieur Jean Burri, à Niederried, et les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher père, grand'père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin,

MONSIEUR

Jean-Frédéric DESCOMBES-BURRI

qui s'est endormi paisiblement sous le regard de Dieu, aujourd'hui 21 janvier, dans sa 92me année.

Bellevue s/Cressier, le 21 janvier 1913.

Père, mon désir est que là où je suis ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

L'enterrement aura lieu vendredi 24 courant, à 2 h. 1/2 de l'après-midi.

Départ de Bellevue à 2 h. 1/4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Charles Zumbach, leurs enfants et leur famille ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la mort de leur chère mère, belle-mère, grand'mère et parente

Madame ULRICH-STROBEL

que Dieu a reprise à lui, lundi matin, à l'âge de 65 ans, après une longue maladie.

Baden-Baden et Neuchâtel, le 22 janvier 1913.

†

Madame veuve Philomène Balocchi-Négri née Riche et ses enfants : Marguerite et Georges, à Colombier, Monsieur et Madame Joseph Balocchi-Cadra et leurs enfants, aux Hauts-Geneveys, Monsieur et Madame Ernest Balocchi-Configuon, à Genève, Monsieur Jean Balocchi, à Lyon, Mademoiselle Lucie Négri, à Colombier, Madame et Monsieur Dominique Zavallone-Négri et leurs enfants, à Yverdon, Mademoiselle Angèle Négri, à Berlin, Madame Cécile Toncini, à Campo (Tessin), Mesdemoiselles Rose et Clémente Balocchi, à Campo, Monsieur et Madame Auguste Balocchi, à Paris, Madame veuve Marie Grandmaison et famille, Madame veuve Marie Marchino-Riche et ses enfants, à Belfort, et les familles alliées, Madame veuve Geneviève Raiselin-Riche, à Saint-Dizier (France), et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis-Jacob BALOCCHI

entrepreneur

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a rappelé à lui aujourd'hui, 21 janvier, à 3 heures du matin, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation, à l'âge de 68 ans et demi, muni de tous les secours de la religion.

Colombier, le 21 janvier 1913.

Consolez-vous avec moi, épouse, enfants bien-aimés et vous tous qui m'étiez si chers ; j'abandonne une vallée de misères pour le royaume des cieux.

Que la joie où le Seigneur l'a appelé tempère l'amertume de notre tristesse.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 23 courant à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Rue de la Société 5.

R. I. P.

Les membres de l'**Union sténographique suisse Aimé Paris, section de Neuchâtel,** sont informés du décès de

Monsieur Louis-Jacob BALOCCHI

père de leur collègue Mademoiselle Marguerite Balocchi, membre actif de la société, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu à **Colombier,** jeudi 23 courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire : Rue de la Société 5.

LE COMITÉ.

Monsieur Louis Krüger, à Flint, Michigan (Etats-Unis) ; Monsieur et Madame Fritz Hübscher et leurs enfants : Fritz, Hermann et Charles, à Boudry ; les familles Hübscher, à Kilchberg (Zürich) ; Monsieur et Madame Ed. Hübscher et leur fils, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Pasche-Hübscher, et leur fils, aux Verrières ; Madame Bertha Méroz-Hübscher et ses deux enfants, à Vermot (Amérique) ; Madame et Monsieur Girardin leurs et fils, à Boudry ; Madame et Monsieur Lutz-Krüger et leurs enfants, à Serrières ; Messieurs Alfred, Ernest et Maurice Krüger, à Lausanne ; Mademoiselle Emilie Krüger, à Colombier ; ainsi que les familles Feissli, à Anet et Zurich, Ganeval, Vaucher-Ganguillet, à Neuchâtel, Hess et Traber, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la douloureuse perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée épouse, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce et parente,

Madame Emma KRÜGER née HÜBSCHER

décédée à Flint, Michigan, Etats-Unis, le 16 janvier, après une douloureuse maladie, à l'âge de 26 ans.

Elle est au ciel et dans nos cœurs.

☞ *Afin de faciliter la composition et pour éviter tout retard dans la publication des articles, nous prions nos correspondants d'écrire très lisiblement et sur un seul côté du papier.*

Bulletin météorologique - Janvier

Observations faites à 7 h. ½, 1 h. ½ et 9 h. ½

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Temp en degrés centigr. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
21	+3.7	+2.0	+4.7	710.3	13.8	S.-O.	fort	couv.

22. 7 h. ½ : Temp. : +3.1. Vent : O. Ciel : couvert.

Du 21. — Pluie intermittente tout le jour.

Hauteur du baromètre réduite à 0

suivant les données de l'Observatoire.

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 710,5mm.

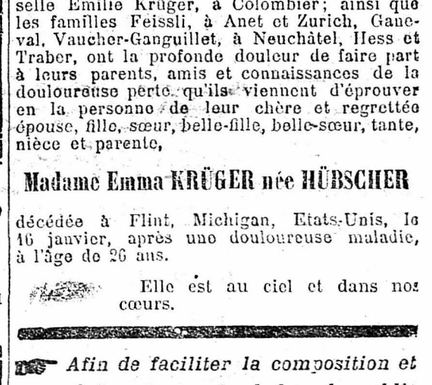

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

20	—1.8	—2.0	—1.6	658.4	16.2	0.	fort	couv.

Brouillard intense le matin. Alpes visibles.

	Temp.	Barom.	Vent	Ciel
21 janvier (7 h. m.)	—2.2	655.7	violent	couvert

Niveau du lac : 22 janvier (7 h. m.) : 429 m. 690

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ